

Tel: 335-6364

HOUSEPOWER
BRUNO
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

W. ADAM LTD.
HUILE À CHAUFFAGE—MEILLEUR SERVICE
438, St-Nazaire-Tél.: 338-8561

THETFORD MINES, (MD) — Les Braves de Thetford Mines devaient disputer deux matches réguliers, en fin de semaine, au Centre de Loisirs de la ville de l'Amiante. Ces deux rencontres ont été décommandées en raison de leur voyage à Rimouski. Officieusement, ces deux affrontements seront repris les 26 janvier et 2 février.

M. Marquis Grenier quittera son poste de publiciste des Braves de Thetford Mines pour aller poursuivre ses études à l'extérieur. Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent et

Glanures thetfordoises

surtout pas trop de sorties "nocturnes" dans le grand Montréal.

Ce soir, au Centre de Loisirs de Thetford Mines, le Boa Ski de La Guadeloupe se mesurera à St-Georges dans un match régulier de la ligue Intermédiaire de l'Est. Cette rencontre promet plusieurs émotions fortes.

Les Chevaliers de Colomb de Thetford Mines visiteront, dimanche soir prochain, les malades de l'hôpital St-Julien, de St-Ferdinand d'Halifax. C'est une coutume que les Chevaliers se font un devoir de répéter à chaque année.

La soirée des membres de la Loge des Elans de Thetford Mines est prévue pour demain. Une assistance considérable est attendue pour la circonstance.

Service funèbre célébré au salon funéraire

THETFORD MINES, (MD) — Un fait sans précédent s'est récemment produit dans les annales religieuses de Thetford Mines lorsqu'un service funèbre fut chanté dans un salon funéraire.

En effet, le service funèbre de Mme Joseph Gagné fut célébré au salon funéraire Georges-Henri Cloutier situé dans le nouveau St-Maurice. L'intérieur du salon funéraire fut partiellement converti en église pour la circonstance et l'abbé Toussaint, vicaire de St-Maurice, a chanté le service. Une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Aller-retour à East-Broughton

THETFORD MINES, (MD) — C'est demain que l'Association de motoneige "Les Montagnards" de Thetford Mines, tiendra une grande excursion aller-retour à East-Broughton.

A 9 heures a.m., les motoneigistes se mettront en branle en face du local du club "Les Montagnards". Ils prendront le dîner à East-Broughton, puis précéderont à l'endroit où se réunissent les membres de l'Association de chasse et pêche d'East-Broughton.

Le sous-ministre des Richesses naturelles devant le Richelieu

VICTORIAVILLE, (ML) — Le sous-ministre et ingénieur Guy A. Poitras du ministère des Richesses naturelles sera conférer invité, lors du prochain souper Richelieu, le 11 janvier.

Poitras a fait ses études universitaires à l'école polytechnique de Montréal de 1939 à 1944, où il a obtenu un baccalauréat d'ingénieur professionnel. De 1955 à 1957, il a obtenu un grade de niveau supérieur dans



M. Guy-A. Poitras

Compétition de motoneiges

VICTORIAVILLE, (ML) — Comme par les années passées, le club Aramis de Warwick, en collaboration avec M. Roger Lauzon, distributeur Molon, organise une première compétition annuelle de motoneige.

Ces compétitions auront lieu le dimanche 17 janvier sur les terrains du club Aramis de Warwick. Sept courses seront présentées à compter de 1h. 30 de l'après-midi.

Déjà des participants de Trois-Rivières et Drummondville

Au beau bumper-pool des Bois-Francis

VICTORIAVILLE, (JR) — Le Mont St-Michel a défait le manoir Victoria 13-3 et le Pavillon a disposé de l'hôtel Central 11-5 cette semaine dans la ligue du beau bumper-pool des Bois-Francis. Dans les deux autres rencontres, l'hôtel Christophe a vaincu l'hôtel Huron 13-3 et le château Laurier et le curling Laurier ont fait match nul 8-8.

BLACK LAKE, (Par Claude Garon) — L'administration des affaires municipales de la ville de Black Lake se fera, au cours de l'année 1971, avec un budget équilibré de l'ordre de \$358,239. Le taux de la taxe foncière est demeuré inchangé à \$2.25 de même que le taux de la taxe de locataire est resté à 8%. Les seules taxes municipales qui ont été haussées sont la taxe de vidanges et la taxe d'eau.

Approbation à la deuxième phase du projet de polyvalente à Thetford

THETFORD MINES, (MD) — Le ministère de l'Éducation, par le truchement de la direction générale de l'équipement, vient d'accorder son approbation à la deuxième phase du projet de l'école polyvalente de Thetford Mines. M. Michel Gendron, directeur général de la direction générale de l'équipement au ministère de l'Éducation, a avisé la Commission scolaire régionale de l'Amiante de cette autorisation.

C'est donc dire, qu'officiellement, les professionnels peuvent préparer les plans d'exécution. Ces derniers plans devront être vérifiés par la direction générale de l'équipement avant que la Commission scolaire régionale de l'Amiante puisse passer à l'appel d'offres.

Après un copieux repas, la caravane reviendra au local des "Montagnards", où sera servi un souper canadien.

Une soirée récréative clôturera cette journée mémorable. Un orchestre symphonique fera les frais de la musique et l'on procédera au tirage de plusieurs prix de présence totalisant une valeur de \$350. L'on remettra également plusieurs poulets à ceux qui parti-ront à cette soirée.

Tournoi Junior "B"

Les Braves de Thetford Mines sont au nombre des favoris pour décrocher les honneurs du tournoi provincial de hockey Junior "B" qui débute aujourd'hui à Rimouski. Cet après-midi, les Braves affronteront le Couillard de Ste-Foy. Le pilote Marcel Fillion mise beaucoup sur le trio formé de Marcel Charette, Pierre Richard et Jean-Marie Lehoux pour conduire les Braves au grand triomphe.



Les Braves de Thetford Mines sont au nombre des favoris pour décrocher les honneurs du tournoi provincial de hockey Junior "B" qui débute aujourd'hui à Rimouski. Cet après-midi, les Braves affronteront le Couillard de Ste-Foy. Le pilote Marcel Fillion mise beaucoup sur le trio formé de Marcel Charette, Pierre Richard et Jean-Marie Lehoux pour conduire les Braves au grand triomphe.

Partis pour Rimouski

THETFORD MINES, (RG) — Les Braves de Thetford Mines se sont embarqués à bord d'un autobus à 7 heures ce matin en direction de Rimouski où ils représenteront la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est dans le tournoi provincial de hockey Junior "B". Les jeunes protégés du pilote Marcel Fillion disputent leur premier match cet après-midi à 3h. 30 contre le Couillard de Ste-Foy, le premier club des fameux Ramparts de Québec. Ils joueront deux autres parties demain à 11h. 15 a.m. et à 6h. 15 p.m. mais on ignore encore qui seront leurs adversaires.

Les huit ligues de calibre junior "B" de la province déléguent leur meilleure équipe à ce tournoi, et celle qui sortira victorieuse se méritera le droit de représenter le Québec aux Jeux d'hiver de Saskatoon du 15 au 22 février prochain.

Les équipes sont divisées en deux sections et elles joueront une partie chacune contre les trois autres formations de leur section respective. Les deux gagnants se rencontreront par la suite dans la grande finale qui sera disputée dimanche après-midi.

L'instructeur Marcel Fillion envisage ce tournoi avec un certain optimisme mais il avoue que ses joueurs n'auront pas la tâche facile et qu'ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'emporter car ils rencontreront des clubs qui ont tout balayé sur leur passage depuis le début de la saison.

On dit particulièrement beaucoup de bien du club St-Michel de la Ligue Montréal-Juniors, qui n'a subi que deux défaites en 28 parties.

Un industriel d'Arthabaska se présenterait aux élections

ARTHABASKA, (JR) — Une rumeur de plus en plus persistante voudrait qu'un industriel bien connu d'Arthabaska, M. Pierre Roux, soit candidat à l'échevinage lors des prochaines élections de cette ville le 1er février. M. Roux se présenterait au siège détenu actuellement par M. Henri Hamel qui a signifié son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat lors de la mise en candidature du 25 janvier.

Déjà on sait que le maire J.-Robert Noël a décidé de briguer à nouveau les suffrages à la mairie et il semble plus probable que l'échevin Ubald Bergeron sera également sur les rangs. Comme on se souvient, M. Bergeron avait déjà défait M. Roux lors de la dernière élection au siège No. 2 du quartier nord. Quant à l'échevin sortant, M. Henri Hamel, il détenait le siège no. 1.

Nous avons tenté de rejoindre M. Pierre Roux afin de savoir

Le grand total des revenus s'élèvera donc à \$385,239. Ces revenus proviennent principalement des sources suivantes: taxe foncière: \$156,828.76, taxe de locataire: \$11,326, taxe d'eau: \$102,076, taxe de vidanges: \$12,056 et taxe de vente: \$32,756.

Augmentation de taxes
Tous les citoyens de la ville de Black Lake devront payer \$4 de plus au cours de la prochaine année pour la taxe des vidanges. Pour les particuliers, cette taxe est donc passée de \$7 à \$11.

L'augmentation qui a causé le plus de commentaires et de frictions est l'augmentation de

la taxe d'eau qui, de \$24 qu'elle était l'an dernier pour la consommation domestique, est rendue à \$48, ce qui constitue une augmentation de 100%. Les compagnies minières ont également protesté contre ce taux et le conseil s'est réuni. Le porte-parole de la Lake Asbestos a même déclaré qu'à \$0.75 du 1,000 gallons, sa compagnie préférerait construire son propre système d'aqueduc.

Les édiles municipaux avaient d'abord proposé de fixer la taxe d'eau à \$42 pour la consommation domestique et \$0.75 du 1,000 gallons pour la consommation industrielle. Les compagnies minières Asbestos Corporation Limited et Lake Asbestos Limited ont toutefois vivement protesté contre ce taux et le conseil s'est réuni.

Enfin, M. Grenier informe la Commission scolaire régionale de l'Amiante que le budget de construction sera déterminé ultérieurement. "Des que nous aurons les informations requises de vos professionnels", précise-t-il.

Les documents du dossier de soumission devront être conformes à nos directives générales, documents contractuels et conditions générales.

Fournir une copie de l'étude géotechnique pour l'aménagement.

Le concept d'aménagement du secteur administratif présenté par votre architecte, M. J.-B. Gagnon, le 22 décembre 1970, est accepté. Cette solution rencontre les objectifs et devrait aussi satisfaire les inquiétudes de la Commission scolaire quant à l'aménagement de bureaux privés et de la circulation des élèves.

● Dorénavant, la fourniture et la pose des sièges de l'auditorium ne font plus partie de l'aménagement intégré. Cet item ne doit pas être prévu au contrat de construction. Ils seront fournis par le propriétaire et devront être achetés

par le service de l'ameublement et de l'outillage".

Enfin, M. Grenier informe la Commission scolaire régionale de l'Amiante que le budget de construction sera déterminé ultérieurement. "Des que nous aurons les informations requises de vos professionnels", précise-t-il.

Les travailleurs de la firme Lynn McLeod Metallurgy Ltd de Thetford Mines sont affiliés depuis plusieurs années à l'Union internationale des mouleurs et la convention existante expirera le 6 février 1971.

Le travail de recrutement syndical auprès de ces travailleurs a été conduit par M. Carmin Cartier, représentant, et Côme Delisle, représentant des Métallos.

D'ici quelque temps, des enquêteurs du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre viendront faire enquête à la suite de cette demande en accréditation faite par les Métallos.

On sait que présentement les Métallos représentent dans la région quelque 1,600 travailleurs et dans l'ensemble des Cantons de l'Est au-delà de 6,700 travailleurs.

Si on en croit un porte-parole des Métallos, la demande en accréditation est majoritaire à 74% et se lit comme suit: "Tous les salariés au sens du Code du travail sauf les employés de bureau et les gardiens à l'emploi de Lynn McLeod Metallurgy Ltd."

La Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, a appréhendé deux individus en rapport avec un vol commis chez Thetford Warehouse de Thetford Mines.

Le vol en question a été perpétré dans la nuit de mardi à mercredi de cette semaine et les voleurs s'étaient emparés

gné un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

la taxe d'eau qui, de \$24 qu'elle était l'an dernier pour la consommation domestique, est rendue à \$48, ce qui constitue une augmentation de 100%. Les compagnies minières ont également protesté contre ce taux et le conseil s'est réuni. Le porte-parole de la Lake Asbestos a même déclaré qu'à \$0.75 du 1,000 gallons, sa compagnie préférerait construire son propre système d'aqueduc.

Les édiles municipaux avaient d'abord proposé de fixer la taxe d'eau à \$42 pour la consommation domestique et \$0.75 du 1,000 gallons pour la consommation industrielle. Les compagnies minières Asbestos Corporation Limited et Lake Asbestos Limited ont toutefois vivement protesté contre ce taux et le conseil s'est réuni.

Enfin, M. Grenier informe la Commission scolaire régionale de l'Amiante que le budget de construction sera déterminé ultérieurement. "Des que nous aurons les informations requises de vos professionnels", précise-t-il.

Les documents du dossier de soumission devront être conformes à nos directives générales, documents contractuels et conditions générales.

Fournir une copie de l'étude géotechnique pour l'aménagement.

Le concept d'aménagement du secteur administratif présenté par votre architecte, M. J.-B. Gagnon, le 22 décembre 1970, est accepté. Cette solution rencontre les objectifs et devrait aussi satisfaire les inquiétudes de la Commission scolaire quant à l'aménagement de bureaux privés et de la circulation des élèves.

● Dorénavant, la fourniture et la pose des sièges de l'auditorium ne font plus partie de l'aménagement intégré. Cet item ne doit pas être prévu au contrat de construction. Ils seront fournis par le propriétaire et devront être achetés

par le service de l'ameublement et de l'outillage".

Enfin, M. Grenier informe la Commission scolaire régionale de l'Amiante que le budget de construction sera déterminé ultérieurement. "Des que nous aurons les informations requises de vos professionnels", précise-t-il.

Les travailleurs de la firme Lynn McLeod Metallurgy Ltd de Thetford Mines sont affiliés depuis plusieurs années à l'Union internationale des mouleurs et la convention existante expirera le 6 février 1971.

Le travail de recrutement syndical auprès de ces travailleurs a été conduit par M. Carmin Cartier, représentant, et Côme Delisle, représentant des Métallos.

D'ici quelque temps, des enquêteurs du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre viendront faire enquête à la suite de cette demande en accréditation faite par les Métallos.

On sait que présentement les Métallos représentent dans la région quelque 1,600 travailleurs et dans l'ensemble des Cantons de l'Est au-delà de 6,700 travailleurs.

Si on en croit un porte-parole des Métallos, la demande en accréditation est majoritaire à 74% et se lit comme suit: "Tous les salariés au sens du Code du travail sauf les employés de bureau et les gardiens à l'emploi de Lynn McLeod Metallurgy Ltd."

La Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines, a appréhendé deux individus en rapport avec un vol commis chez Thetford Warehouse de Thetford Mines.

Le vol en question a été perpétré dans la nuit de mardi à mercredi de cette semaine et les voleurs s'étaient emparés

gné un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Plan d'ensemble

Le 4 janvier dernier, le conseil municipal de Thetford Mines aurait présenté un plan d'ensemble à la fabrique St-Alphonse pour aménager la bibliothèque municipale à l'intérieur du Centre Paroissial.

Selon nos renseignements, la fabrique St-Alphonse aurait signé un contrat de location de cinq ans avec le Salon du billard Inc. Toutes les modalités inhérentes à cette entente auraient été approuvées par le conseil de fabrique de St-Alphonse et ratifiées par l'Archevêché du diocèse de Québec durant le mois de décembre.

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES

LA TRIBUNE de granby

SHERBROOKE, VENDREDI, 8 JANVIER 1971

PAGE 5



De nouvelles difficultés en vue pour le CEGEP de Granby?

GRANBY, (MT) — Décidément, le Campus de Granby du CEGEP de Sherbrooke semble voué à sortir d'un problème pour entrer dans un autre. Après le travail acharné des pionniers qui ont permis l'implantation d'un campus dans notre ville, après des problèmes de locaux qui semblaient actuellement résolus, après une crise interne le printemps dernier, alors qu'un groupe de professeurs et d'étudiants demandaient purement et simplement le renvoi du directeur du Campus, M. Albert Pinel, voici qu'une autre situation pour le moins confuse se présente.

Selon certaines rumeurs, plus ou moins fondées pour l'instant, M. Pinel serait effectivement congédié dans un avenir encore indéterminé. Et cette fois, les raisons invoquées seraient toutes différentes de celles qu'on faisait valoir l'an dernier, à savoir l'incompétence pédagogique du directeur.

Silence complet

M. Robert Sabourin, directeur général du CEGEP de Sherbrooke, est venu à Granby en décembre dernier. Au cours d'une enquête, il a rencontré certains professeurs, de même que des élèves. A ce sujet, il nie les rumeurs d'un congédiement "pour le moment". Il a cependant ajouté

que selon les questions qu'il avait alors posées, "on aurait pu croire qu'il y avait congédiement, mais de là à presumer, il y a une marge... qui peut être facilement franchie". Franchie par la réalité d'un congédiement possible, ou par la fantaisie des rumeurs? Rien malin qui saurait le dire. De toute évidence, ceux qui pourraient éclaircir la situation ne peuvent pas ou ne veulent pas dire quoi que ce soit.

Renvoi demandé?

M. Pinel pour sa part, s'abstient de tout commentaire, précisant que le directeur général se réserve ce droit. Concernant une certaine lettre qu'il aurait reçue, il maintient que pour l'instant, ce n'est qu'à l'état de rumeur, ajoutant qu'il ne pouvait ni confirmer, ni nier qu'il l'ait reçue.

Le teneur de cette lettre, émanant du directeur général, serait à l'effet que le renvoi de M. Pinel serait demandé lors de la prochaine réunion du conseil d'administration du CEGEP.

Trop d'initiative?

Aujourd'hui, on reprocherait à M. Pinel d'avoir trop d'initiative, dans son désir de voir le Campus de Granby jouir d'une plus grande autonomie. Son travail en ce qui concerne la mise sur pied de nouvelles options serait également en

cause, selon la lettre. Enfin, on laisserait entendre que les étudiants du Campus de Granby sont trop renseignés sur la situation du Campus local.

Le colloque-maison, qui a été tenu récemment, pourrait bien avoir quelque chose à voir lui aussi dans toute cette histoire. Il est en effet question que M. Sabourin désire rencontrer les étudiants de Granby prochainement à ce sujet.

Que ressortira-t-il exactement de toute cette affaire? Pour l'instant le tout n'est qu'à l'état de rumeur. L'impossibilité d'obtenir plus de précision, l'absence à peu près complète de commentaires ne donnent que plus de poids aux idées qui circulent. Quelle est la nature exacte du malaise? De quelle manière le problème sera-t-il résolu? Autant de questions qui sont sans réponses pour l'instant.

Les plans devront être modifiés:

Le projet original d'agrandissement de l'hôpital prévoyait un complexe hospitalier de 516 lits

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le projet d'agrandissement de l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, tel que déjà approuvé par le ministre le 16 décembre 1969, mais qui devra maintenant être modifié pour le soumettre aux nouvelles normes aurait demandé un investissement de \$11,280,000 et aurait abrité 516 lits ainsi que tous les services d'un complexe hospitalier des plus modernes.

On prévoit cependant que le projet qui sera finalement adopté par le ministre, lorsque tous les rapports auront été présentés, renfermera exactement les mêmes services, mais sur une base un peu plus réduite.

Programme proposé

Lors des premiers plans adoptés, le programme de construction qui avait été proposé pour l'agrandissement de l'hôpital, comprenait, comme capacité du complexe intégré de l'hôpital Sainte-Croix, un total de 516 lits répartis comme suit: 300 lits pour soins aigus pour adultes, 60 lits de pédiatrie, un socle de service com-

prenant 16 lits, pour soins intensifs et coronariens, 95 lits pour soins intermédiaires ainsi que 45 lits pour soins psychiatriques.

Le nouveau complexe hospitalier aurait également comporté les services d'urgence et de consultation externe, basés sur 60,000 visites par année, des laboratoires dont la capacité était basée sur 1,500,000 unités par an, un service de radiologie basé sur 70,000 examens annuels, un bloc opératoire comportant 10 salles d'opération, 6 salles de travail pour l'obstétrique, une salle de préparation ainsi qu'une salle de surveillance post-partum.

De plus, les membres de la direction de l'hôpital, dans le but de faire de l'hôpital Sainte-Croix un centre communautaire de santé et à la demande du ministre, avait considéré d'y loger les services de l'Unité sanitaire, les services de soins à domicile ainsi que le centre de l'OPTAT.

Ces divers services auraient été logés dans la partie actuelle de l'hôpital en même temps

que les services de psychiatrie, les soins intermédiaires (chroniques à court terme, convalescents et réhabilitation) ainsi que la physiothérapie.

Agrandissement

Le nouveau bloc hospitalier qu'aurait constitué l'agrandissement projeté comprenait une tour hospitalière de 8 étages renfermant, au rez-de-chaussée, le service central, nettoyage, distribution et pharmacie;

Au 1er étage, on retrouvait l'entrée principale, l'admission, l'administration, la consultation externe, le service d'urgence incluant 20 lits d'un jour ainsi que le service de radiologie;

le deuxième plancher renfermait le bloc opératoire, la salle de réveil, les soins intensifs ainsi que le laboratoire.

Surmontant ce bloc, on retrouvait une tour hospitalière avec au troisième étage, le bloc obstétrical, la pouponnière et la maternité, aux 4e et 5e étages, les lits consacrés au service de médecine et finalement au 8e étage la pédiatrie.

Le comité de planification

A Granby

Vente de la première Manic de série

GRANBY, (MT) — Les Automobiles Manic Lée, qui s'installaient à Granby il y a quelques temps, ont maintenant leur chaîne de montage complète dans leur nouvelle usine de la rue Cowie. La production en série vient de débuter. En fait, une première voiture de série vient d'être achetée par un client local. Il s'agit de M. Gerald Scott, président de Chiasco. Incidemment, c'est Chiasco qui avait assuré la construction de l'usine de la compagnie Manic.

C'est en 1968 que M. Jacques About, l'actuel président des Automobiles Manic, a vraiment commencé à songer à la construction d'une voiture typiquement canadienne. Il fonde alors "L'Ecurie Manic Inc", s'assure la collaboration de jeunes mécaniciens mordu pour la course automobile, et jette ainsi les bases d'une entreprise qui est appelée à un brillant avenir. Après une première saison de courses, il a en effet atteint deux buts: faire connaître son équipe, et montrer ses aspirations, tant au public qu'aux financiers.

Durant cette même période, on avait pris soin d'étudier le dessin d'une voiture de route, de type sport. C'est ainsi qu'en avril 1969, un prototype de la MANIC GT était en montre au Salon de l'Auto-Sport à Montréal.

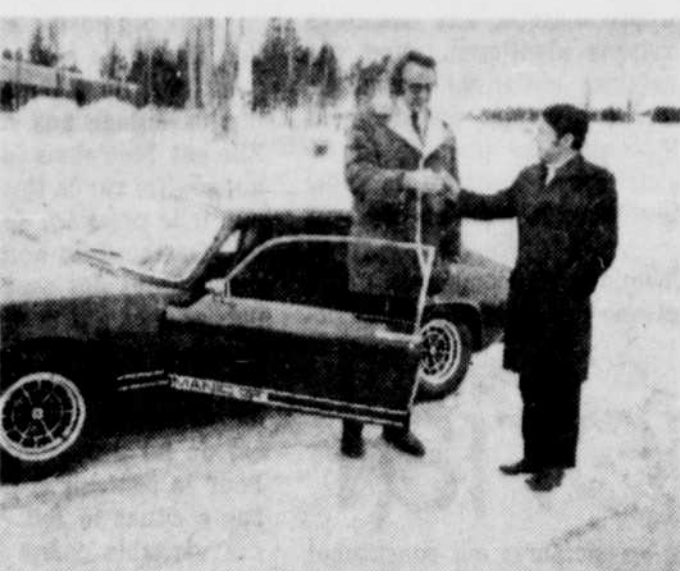
Les financiers se sont effectivement intéressés à l'avenir de la Manic, et en octobre 1969,

une première production en série commençait, après une entente avec l'usine de montage de St-Bruno. Il était alors question de 1 ou 2 voitures par semaine. Aujourd'hui, tout se fait à Granby, on en est rendu à 5 véhicules par semaine, et toute la production est vendue d'avance.

Voiture économique

Si la Manic possède des modèles de compétition, ce n'est pas le but ultime de Jacques About. Il voulait d'abord créer une "grand-tourisme", adaptée aux routes de notre pays, alliant l'élégance et les performances à la solidité et à l'économie. C'est ainsi que le prix du modèle courant permettra de créer un marché favorisant l'établissement d'une industrie d'importance moyenne dans le domaine de l'automobile.

L'usine actuelle mesure 60,000 pieds carrés. Elle est installée sur un vaste terrain, et des options permettront à la compagnie de s'agrandir le moment venu. Comme l'explique M. About lui-même, on ne connaît pas tellement les exigences du marché éventuel, et la nécessité d'augmenter la production peut venir plus vite qu'on pense. Des investissements actuels de 1.5 million de dollars amèneront la production à 5 voitures par jour. Dans 3 ans, on prévoit pouvoir porter ce rythme à 15.



PREMIER CLIENT LOCAL — M. Gerald Scott, ingénieur et président de Chiasco, reçoit ici des mains de M. Jacques About, président des Automobiles Manic, les clefs de la nouvelle Manic GT. C'est le premier modèle de série entièrement monté à Granby, et M. Scott est le premier client local de la Manic. Précisons que Chiasco avait assuré la construction de l'usine de la compagnie Manic, sur la rue Cowie. (Photo La Tribune, Granby)

Granby en bref

GRANBY, (MT) — Le Club de photographes amateurs de Granby travaille actuellement à la préparation de Photosho 71. Cette organisation, qui en sera à sa troisième année, aura vraisemblablement lieu en mars prochain, à l'Esplanade, D'ici là, les membres du Club sont invités à présenter les photos qu'ils auront eux-mêmes prises et développées, afin qu'on puisse déterminer celles qui seront choisies pour l'exposition. Un comité spécial a été formé afin d'assurer le succès de l'exposition.

L'idée lancée il y a quelque temps de former une troupe scout pour les jeunes handicapés physiques a enfin percé. Une première rencontre est prévue pour samedi prochain, à 9 heures a.m., au Scout Hall, sur la rue Long. Tous les enfants concernés et qui seraient intéressés à participer à un tel mouvement sont cordialement invités.

Quelques conséquences des abondantes chutes de neige que nous avons connues depuis quelques semaines: des centaines de pelles vendues par les quincailleries, six personnes à l'hôpital pour des chutes en nettoyant les couvertures, et quelques toits qui ont des fuites à cause de coups de pelle ou même de hache trop "convaincus".

Deux membres de la force constabulaire de Cowansville suivront des cours à l'Institut de Police de Nicolet, à compter du 18 janvier. Il s'agit des constables Michel Charbonneau et Claude Lefebvre, qui suivront un cours de base de quatre mois en formation policière.

Afin d'étendre le plus possible la saison de vente de ses motoneiges, la compagnie Bombardier de Valcourt, vient de lancer une vaste campagne publicitaire, sous forme de concours. \$5,000 par jour pendant 26 jours seront données en prix à toute personne qui, à travers toute l'Amérique du Nord, se sera rendu chez un concessionnaire afin d'obtenir une formule de participation. Le concours débute aujourd'hui, pour se terminer le 6 février prochain. C'est une firme indépendante, spécialisée dans ce genre de concours, qui déterminera le choix des heureux gagnants.

La municipalité de Bedford vient de faire l'achat de nouveau matériel pour combattre les incendies. 400 pieds de boyaux, des lance-brume, de la mousse carbonique, des bottes des casques, des manteaux pour les pompiers font partie de la nouvelle acquisition. C'est la firme Thibault qui a obtenu le contrat, ayant fourni les plus basses soumissions.

Nombreuses plaintes de vols

GRANBY, (MT) — La Sûreté municipale de Granby travaille actuellement à une vaste enquête relativement à de nombreuses plaintes de vols, tant en ce qui concerne les motoneiges que les accumulateurs d'auto. Quatre résidents de la région au moins ont signalé le vol de leur motoneige depuis quelques semaines, et la valeur des véhicules disparus s'élève à quelque \$3,725. Malgré les nombreuses recherches et les vérifications effectuées jusqu'ici, il a été impossible de mettre la main au collet des auteurs de ces différents vols.

La première victime des "amateurs de motoneige" a été M. Jacques Goyette, du 445 rue Ste-Cécile. Sa motoneige évaluée à environ \$1,000 est disparue alors qu'elle était dans la cour de sa résidence.

Puis ce fut au tour de M. François Turmel, du 183 rue Laval, d'avoir la même surprise. C'était encore un modèle récent d'une valeur identique au premier.

D'autre part, Mme Rémi Girard, demeurant au 189 rue Grove, signalait à la police la disparition de sa motoneige. Elle subissait ainsi une perte de \$600.

Pour compléter le tableau, c'est M. Bertrand Viens, du 202 rue Robinson, qui a rapporté qu'on lui avait volé sa motoneige d'une valeur de \$1,000 environ.

Existe-t-il un lien entre ces différents méfaits? S'agit-il d'un début de réseau organisé, ou de cas isolés qui auraient tout de même tendance à se généraliser? Il est encore trop tôt pour pouvoir le dire. Les circonstances de ces vols sont encore mal connues, et aucun indice ne permet de les relier

entre eux. Chose certaine, la police poursuit son enquête.

25 accumulateurs

Un autre phénomène qui a pris beaucoup d'ampleur au cours des dernières semaines est le vol d'accumulateurs d'automobiles. Encore ici, on possède bien peu d'indices, bien que pas moins de 25 cas semblables aient été rapportés. Certains propriétaires de voitures ont constaté la disparition de l'accumulateur alors que le véhicule était garé dans la cour, d'autres l'avaient laissé sur un terrain de stationnement. Trois nouveaux cas sont venus s'ajouter au cours des derniers jours.

Afin de mettre un terme à ces épidémies de vols, la Sûreté municipale demande la collaboration de la population, particulièrement des automobilistes et des amateurs de motoneige. Si on recommande de prendre le plus de précautions possible lorsqu'on quitte son véhicule, on suggère également de signaler au bureau de la police, à 372-3333, toute situation qui pourrait sembler anormale ou louche. On espère ainsi non seulement récupérer le matériel volé, mais également éviter que d'autres cas semblables se répètent dans l'avenir.

Il est évident que ceux qui communiquent tout renseignement susceptible d'éclaircir les policiers dans leur travail sont assurés de la plus grande discrétion. Aucune arrestation n'a encore été effectuée, mais on espère fortement que la poursuite de l'enquête actuellement en cours permettra d'éclaircir toute cette affaire.

Rencontre des Foyers Notre-Dame

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les Foyers Notre-Dame, de Drummondville reprendront

leurs activités de l'année 1971 mercredi le 13 janvier à l'occasion d'une rencontre qui sera

Dans la ligue de hockey indépendante

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le Lemoyne Auto et le Motel Cardin ont remporté des victoires cette semaine dans la ligue de hockey indépendante Labatt Bleu.

Dans la première rencontre, le Lemoyne Auto a remporté une victoire relativement facile de 9 à 1 sur le Schaeffer Bros. Gilles Yaworski et Gérard Parenteau se sont signalés avec chacun un tour de chapeau. Gaëtan Daigle avec deux buts et Gilles Poirier avec un point ont complété le pointage des vainqueurs. L'unique filet des perdants a été l'oeuvre de Michel Bahl.

Le Motel Cardin a remporté une victoire dans la deuxième joute, leurs adversaires, le Sawyer Sports et Tabagie Leclerc ne s'étant pas présentés en nombre suffisant au Centre civique.

Classement

Le Lemoyne Auto avec une fiche de dix victoires, aucun revers et une joute nulle pour 21 points occupe le premier rang au classement des équipes.

Le Motel Cardin suit en deuxième place avec 14 points, tandis que le Sawyer Sports et Ta-

bagie Leclerc et le Schaeffer Bros ont sur un pied d'égalité au troisième rang avec sept points.

Compteurs

Gilles Yaworski avec une fiche de 12 buts et 25 mentions d'assistance domine la colonne des compteurs. Il est suivi par Gilles Poirier avec 34 points et par Gérard Parenteau avec 33 points. Gaëtan Daigle, Denis Laliberté et Roland Sawyer présentent des fiches respectives de 31, 26 et 25 points. André Beaudoin s'avère le meilleur gardien de ce circuit avec une moyenne de 1.63 point alloué par partie.

Collision violente et blessures mineures

DRUMMONDVILLE, (RG) — Un violent accident de la circulation qui aurait pu avoir de graves conséquences n'a occasionné que des blessures légères à une personne.

La collision est survenue à l'intersection des rues Des Forges et Brock à Drummondville et a impliqué deux automobiles. Les conducteurs étaient MM. Maurice Villeneuve, 27 Boul. Des Ormes, à Drummondville, et Benjamin Boucher, de Pierreville. Les dommages matériels

tenue à partir de 8 h. 15 précises, en la salle paroissiale Ste-Thérèse.

A l'occasion de cette première rencontre de l'année, les Foyers Notre-Dame offriront aux membres et participants une réflexion à l'aide d'un montage audio visuel, afin de leur aider à redécouvrir leurs qualités réciproques et à les remettre en valeur.

Madeleine et Jean St-Pierre seront les animateurs de cette soirée et ils compteront sur la présence du plus grand nombre de couples possible afin d'en faire un véritable succès. Toutes les personnes qui désireraient plus d'informations sur la soirée ou sur le mouvement des Foyers Notre-Dame sont invitées à s'adresser à Mme Françoise Chartrand ou encore à Mme Micheline Courchesne.

Lorsqu'ils leur a demandé ce qu'ils désiraient, ils ont demandé si son époux était à la maison. Sur une réponse négative de sa part, un des deux bandits a rétorqué: "C'est pas à lui qu'on a affaire. Donne-moi ton argent et on te fera pas de mal".

L'individu qui semblait être le chef a ensuite accompagné Mme Bourgeault dans la chambre où, pour éviter le pire, elle lui a remis le contenu de son porte-monnaie, soit environ \$75. Ne se contentant pas de cette somme, le voleur a donné l'ordre d'ouvrir les tiroirs de la commode, précisément où se trouvait un montant d'environ \$150. Il s'agissait là d'économies pour un futur voyage de pêche de son époux.

Les deux bandits se sont ensuite enfilés dans une automobile stationnée en face de la demeure familiale, sans toutefois molester leur victime. Il apparaît également que les voleurs n'avaient aucune arme en main tout au long de leur visite.



UN VOL — C'est dans ce tiroir de bureau que se trouvaient les économies de M. Edouard Bourgeault et dont se sont emparés deux bandits, hier avant midi. Mme Bourgeault se trouvait seule à la maison au moment où se sont présentés les voleurs. (Photo La Tribune, Drummondville)

Deux apaches volent \$225 à une mère de famille

DRUMMONDVILLE, (RG) — Une mère de famille de Drummondville a eu la peur de sa vie hier lorsqu'elle a été obligée de remettre ses économies à deux apaches qui s'étaient introduits dans son domicile.

Il s'agit de Mme Edouard Bourgeault, demeurant au 332 rue Melançon, à Drummondville, qui a vu deux individus en habit de motoneige et portant des lunettes fumées s'introduire chez elle vers 9h30 hier avant midi.

Lorsqu'ils leur a demandé ce qu'ils désiraient, ils ont demandé si son époux était à la maison. Sur une réponse négative de sa part, un des deux bandits a rétorqué: "C'est pas à lui qu'on a affaire. Donne-moi ton argent et on te fera pas de mal".

L'individu qui semblait être le chef a ensuite accompagné Mme Bourgeault dans la chambre où, pour éviter le pire, elle lui a remis le contenu de son porte-monnaie, soit environ \$75. Ne se contentant pas de cette somme, le voleur a donné l'ordre d'ouvrir les tiroirs de la commode, précisément où se trouvait un montant d'environ \$150. Il s'agissait là d'économies pour un futur voyage de pêche de son époux.

Les deux bandits se sont ensuite enfilés dans une automobile stationnée en face de la demeure familiale, sans toutefois molester leur victime. Il apparaît également que les voleurs n'avaient aucune arme en main tout au long de leur visite.

La fuite

Mme Bourgeault a tenté de noter le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture, une automobile de modèle récent et de couleur rouge, mais la plaque était recouverte de saleté et le numéro demeurait illisible.

Elle a alors immédiatement communiqué avec le service de la police municipale qui a dé-

pêché deux agents sur les lieux. La Sûreté municipale de Mme Bourgeault, lui a causé enquête présentement dans cet-

se la peur de sa vie.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE -- Tous les membres du club Richelieu de notre ville s'unissent pour souhaiter à leur confrère Maurice Raymond un prompt rétablissement. Temporairement, le Richelieu Maurice a établi domicile à la chambre 536... de l'hôpital Ste-Croix.

Pour votre information, 3,000 livres de patates, 600 livres de bananes et 2,400 livres de viande et aliments divers ont été distribués cette année par les membres du club Richelieu à l'occasion de Noël. On sait que ces derniers ont visité une soixantaine de familles du grand Drummondville.

L'équipe de hallon sur glace du club des Kass Inc. de Drummondville a eu raison mercredi soir dernier des Nights Riders au compte de 7 à 1. Sans la superbe tenue du cerbère "Ti-Coq" Guillemette, les Nights auraient certainement encaissé un revers par un pointage beaucoup plus élevé. On ne peut en dire autant de Gilles Dupré devant les filets des Kass. Ce dernier n'a reçu que trois à quatre lancers et a accordé un point.

En plus de se faire voler ses skis, Pierre Roy s'est donné le droit de ne pas assister à l'assemblée régulière des membres du club des Kass et a également manqué la soirée de quilles. C'est le cas de le dire, ça ne fonctionne pas trop bien pour notre compère...

Saviez-vous que Denis Therrien avait une très belle voix. Certains de ses confrères ont tenu à souligner qu'il perdait des millions avec une telle voix.

L'action ne manquera certainement pas à la piste de l'Auditorium Drummond dimanche le 17 janvier alors que sera présentée la deuxième manche du circuit O'Keefe de motoneiges. Selon les organisateurs de cette compétition, la vitesse moyenne des machines sera d'environ 90 milles à l'heure. Il est également possible d'apprendre qu'une de ces machines filerait à 150 milles à l'heure. Avis aux amateurs de vitesse...

Olivier Carignan sera l'instructeur des Old Timers dimanche le 24 janvier alors que les artistes de la radio et de la télévision seront les visiteurs au Centre civique. Marc Verreault, responsable de la tournée des artistes, sera l'instructeur de ces derniers et il sera secondé par Réjean Bergeron de la Brasserie Dow-J-Keefe.

Excellente collaboration du public dans la prévention des incendies

DRUMMONDVILLE, (RG) — Les quatre incendies à survenir cette année à Drummondville, dont le premier est un acte criminel, ont tous été rapportés par des témoins ou des passants.

C'est du moins ce qu'a mentionné le lieutenant-inspecteur André Houde au cours d'un entretien hier. Il a tenu à souligner ces actes de civisme de la part de citoyens drummondvillois qui ont permis dans tous les cas d'éviter des conflagrations.

Acte criminel

On se souviendra que le premier janvier, les pompiers du service des incendies de Drummondville étaient appelés à l'église St-Joseph où un incendiaire avait mis le feu dans la crèche du sous-sol et dans un confessionnal du même étage. En outre, durant l'avant midi, un vicar de la paroisse avait réussi à éteindre un début d'incendie dans la crèche de l'église avant que les flammes ne prennent des proportions alarmantes.

La sûreté municipale poursuit son enquête dans cette affaire dans le but de retrouver le pyromane qui a occasionné par ces actes criminels, des dommages matériels évalués à plusieurs centaines de dollars à l'édifice sacré.

Chez Marcel

Le second incendie à être signalé en 1971 est survenu le jour de l'An en soirée au restaurant Chez Marcel situé au 129 rue Lindsay. L'établissement commercial était fermé et c'est

un passant qui a donné l'alarme en voyant les flammes à travers la vitrine.

Les dommages matériels ont été évalués à environ \$3.000 et il a été possible de déterminer l'origine du feu. Il s'agissait d'une chaudière au gaz qui était placée sous le comptoir de bois et qui aurait déclenché le tout.

N'eût été de la prompt intervention des pompiers, il serait survenu une véritable conflagration puisque l'édifice abritant le restaurant est de bois et date de plusieurs années.

Mercerie Moderne

Dans le cas de l'incendie de la Mercerie Moderne, les pompiers ont reçu simultanément deux appels à cet effet, soit celui de Me André Biron dont le bureau est situé en face du 135 Hériot et qui avait vu de la fumée et celui de la gérante de l'établissement, Mme Leclerc.

Bien que l'origine exacte des flammes soit encore indéterminée, il semble bien qu'il s'agisse d'un mégot de cigarette. Les dommages s'élevaient à environ \$8.000. On sait que le feu a éclaté vers 5h30 mercredi soir.

Garage

Finalement, le dernier incendie à être rapporté s'est produit dans un garage privé situé au 567 rue Du Moulin à Drummondville et propriété de M. Walter Maillette. Selon le rapport de la police, quelques minutes avant le début du feu, le fils de M. Maillette était à nettoyer et à peindre sa motoneige bien qu'il ait été à proximité d'un poêle à bois.



INCENDIE — Un mégot de cigarette serait à l'origine de cet incendie qui a détruit une partie de l'intérieur de la Mercerie Moderne située au 135 Hériot. Les dommages ont été sommairement évalués à \$8.000. On peut voir sur la vignette l'endroit où a débuté l'incendie. (Photo La Tribune, Drummondville)

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES
PAR JOUR
TEL.: 472-1104
2105, Boul. St-Joseph DRUMMONDVILLE

LA TRIBUNE de drummondville

SHERBROOKE, VENDREDI, 8 JANVIER 1971

PAGE 5

GailuRon LE BON PAIN DE CHEZ NOUS.
C'est bon. C'est de la boulangerie.
GUERIN & FRERE Liés
665, boul. Mercure — Drummondville

Neuvième descente dans l'affaire du réseau de vols d'autos (p. 2)

DRUMMONDVILLE — Tous les membres du club Richelieu de notre ville s'unissent pour souhaiter à leur confrère Maurice Raymond un prompt rétablissement. Temporairement, le Richelieu Maurice a établi domicile à la chambre 336... de l'hôpital Ste-Croix.

Pour votre information, 3.000 livres de patates, 600 livres de bananes et 2.400 livres de viande et aliments divers ont été distribués cette année par les membres du club Richelieu à l'occasion de Noël. On sait que ces derniers ont visité une soixantaine de familles du grand Drummondville.

L'équipe de ballon sur glace du club les Kass Inc. de Drummondville a eu raison mercredi soir dernier des Nights Riders

A brûle pourpoint

au compte de 7 à 1. Sans la superbe tenue du cerbere "Ti-Coq" Guillemette, les Nights auraient certainement encaissé un revers par un pointage beaucoup plus élevé. On ne peut en dire autant de Gilles Dupère devant les filets des Kass. Ce dernier n'a reçu que trois à quatre lancers et a accordé un point.

En plus de se faire voler ses skis, Pierre Roy s'est donné le droit de ne pas assister à l'assemblée régulière des membres du club les Kass et a également manqué la soirée de quilles. C'est le cas de le dire, ça ne fonctionne pas trop bien pour notre compère...

Saviez-vous que Denis Therrien avait une très belle voix. Certains de ses confrères ont tenu à souligner qu'il perdait des millions avec une telle voix.

L'action ne manquera certainement pas à la piste de l'Auditorium Drummond dimanche le 17 janvier alors que sera présentée la deuxième tranche du circuit O'Keefe de motoneiges. Selon les organisateurs de cette compétition, la vitesse moyenne des machines sera d'environ 90 milles à l'heure. Il a également été possible d'apprendre qu'une de ces machines filerait à 150 milles à l'heure. Avis aux amateurs de vitesse...

Olivier Carignan sera l'instructeur des Old Timers dimanche le 24 janvier alors que les artistes de la radio et de la télévision seront les visiteurs au Centre civique. Marc Verreault,

M. Frank Gougeon décédé subitement à 52 ans (p. 13)

responsable de la tournée des artistes, sera l'instructeur de ces derniers et il sera secondé par Réjean Bergeron de la Brasserie Dow-O'Keefe.

Il y aura \$250 par semaine à gagner pour les abonnés de La Tribune à Drummondville pour un nombre de semaines indéterminées. Les abonnés n'ont qu'à signer le coupon de participation que leur présentera leur camelot aujourd'hui. Ce concours est également valable pour les nouveaux abonnés.

Le cadet-policier Pierre Vincent, de Drummondville, suit présentement un cours de base à l'Institut de police de Nicolet. C'est le premier cadet policier du service de police de Drummondville à suivre ce cours.

Par ailleurs, on se souviendra que 95% des policiers ont suivi le cours de contrôle des foules tandis que le directeur-adjoint, M. Jean-Marie Précourt a suivi un cours de gestion en administration au même endroit.

Le directeur de la police de Drummondville, M. Conrad Proulx, est revenu depuis quelques temps d'un séjour à l'hôpital Ste-Croix. Il avertit cependant qu'une délicate opération aux reins n'a pas été nécessaire.

La mort subite de M. Frank Gougeon, décédé des suites d'une trombose coronarienne tôt jeudi matin, a surpris ses concitoyens de Drummondville qui connaissent bien cet homme d'affaires et grand sportif bien connu.

Me André Biron et son épouse ont fait cet hiver leurs débuts comme skieurs... Ils ont été vus accomplissant leurs exploits sur les pentes du Mont Gleason.

M. Arthur Houle vient de prendre sa retraite après avoir passé 38 ans au service de la compagnie Chemcells. M. Houle qui est père de 14 enfants, (5 filles et 9 garçons) était mécanicien dans le département du tissage.

A compter de demain, samedi 9 janvier 1971, les guichets du bureau de poste, sur la rue Lindsay seront ouverts à tous les samedis à compter de 9 heures a.m. jusqu'à 1 heure p.m. afin de donner plus de temps aux résidents de Drummondville pour effectuer leurs transactions postales.

Roger Cournoyer, président du 7e tournoi International Mid-jet de Drummondville, qui se tiendra au Centre Civique du 7 au 14 février a clôturé la liste des admissions à cette classique annuelle, avec un grand total de 110 équipes acceptées. Il aurait été dans l'obligation d'en refuser 39 autres. Il s'agit là d'un nombre record d'équipes et le tournoi de cette année s'annonce déjà comme devant être un événement inoubliable dans le domaine sportif.

Les plans devront être modifiés :

Le projet original d'agrandissement de l'hôpital prévoyait un complexe hospitalier de 516 lits

DRUMMONDVILLE, (AR) — Le projet d'agrandissement de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, tel que déjà approuvé par le ministère le 16 décembre 1969, mais qui devra maintenant être modifié pour se soumettre aux nouvelles normes aurait demandé un investissement de \$11.280.000 et aurait abrité 516 lits ainsi que tous les services d'un complexe hospitalier des plus modernes.

On prévoit cependant que le projet qui sera finalement adopté par le ministère, lorsque tous les rapports auront été présentés, renfermera exactement les mêmes services, mais sur une base un peu plus réduite.

Programme proposé

Lors des premiers plans adoptés, le programme de construction qui avait été proposé pour l'agrandissement de l'hôpital, comprenait, comme ca-

Rencontre des Foyers Notre-Dame

DRUMMONDVILLE, (AR) — Les Foyers Notre-Dame, de Drummondville reprendront

Dans la ligue de hockey indépendante

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le Lemoine Auto et le Motel Cardin ont remporté des victoires cette semaine dans la ligue de hockey indépendante Labatt Bleu.

Dans la première rencontre, le Lemoine Auto a remporté une victoire relativement facile de 9 à 1 sur le Schaeffer Bros. Gilles Yaworski et Gerald Parenteau se sont signalés avec chacun un tour de chapeau. Gaëtan Daigle avec deux buts et Gilles Poirier avec un ont complété le pointage des vainqueurs. L'unique filet des perdants a été l'oeuvre de Michel Bahl.

Le Motel Cardin a remporté une victoire dans la deuxième joute, leurs adversaires, le Sawyer Sports et Tabagie Leclerc ne s'étant pas présentés en nombre suffisant au Centre civique.

Classement

Le Lemoine Auto avec une fiche de dix victoires, aucun revers et une joute nulle pour 21 points occupe le premier rang au classement des équipes.

Le Motel Cardin suit en deuxième place avec 14 points, tandis que le Sawyer Sports et Tabagie Leclerc ont chacun 11 points.

Au jeu de poches

DRUMMONDVILLE, (JM) — L'équipe du capitaine Maurice Fafard occupe le premier rang au classement des équipes de la Ligue du jeu de poches du Centre Recréatif St-Jean-Baptiste. Cette formation qui totalise 49 points devance l'équipe de Yvon Richer par trois points. Michel Allie et les siens sont au troisième rang avec 44 points tandis que l'équipe de Pierrette Jutras suit avec 38 points à sa fiche.

Dans la section féminine, Pierrette Jutras a réussi un carreau de 1.370 cette semaine tandis que Lucien Labarre y allait d'un simple de 4.520. Irène Grondin avec un compte de 8.270 a réussi le plus haut double.

Chez les hommes Gilles Caux a réussi un simple de 5.830 et un double de 10.820. Georges-Henri Joyal a joué le plus haut carreau avec un compte de 1.300.

Les deux responsables du pro-

jet de l'hôpital, dans le but de faire de l'hôpital Sainte-Croix un centre communautaire de santé et à la demande du ministère, avait considéré d'y loger les services de l'Unité sanitaire, les services de soins à domicile ainsi que le centre de l'OPTAT.

Ces divers services auraient été logés dans la partie actuelle de l'hôpital en même temps que les services de psychiatrie, les soins intermédiaires (chroniques à court terme, convalescents et réhabilitation) ainsi que la physiothérapie.

Agrandissement

Le nouveau bloc hospitalier qu'aurait constitué l'agrandissement projeté comprenait une tour hospitalière de 8 étages renfermant, au rez-de-chaussée, le service central, nettoyage, distribution et pharmacie;

Au 1er étage, on retrouvait l'entrée principale, l'admission,

tenue à partir de 8 h. 15 précises, en la salle paroissiale Ste-Thérèse.

A l'occasion de cette première rencontre de l'an nouveau, les Foyers Notre-Dame offriront aux membres et participants une réflexion à l'aide d'un montage audio visuel, afin de leur aider à redécouvrir leurs qualités réciproques et à les remettre en valeur.

Madeleine et Jean St-Pierre seront les animateurs de cette soirée et ils compteront sur la présence du plus grand nombre de couples possible afin d'en faire un véritable succès. Toutes les personnes qui désiraient plus d'informations sur la soirée ou sur le mouvement des Foyers Notre-Dame sont invitées à s'adresser à Mme Francoise Chartrand ou encore à Mme Micheline Courchesne.

Collision violente et blessures mineures

DRUMMONDVILLE, (RG) — Un violent accident de la circulation qui aurait pu avoir de graves conséquences n'a occasionné que des blessures légères à une personne.

La collision est survenue à l'intersection des rues Des Forges et Brock à Drummondville et a impliqué deux automobiles. Les conducteurs étaient MM. Maurice Villemure, 27 Boul. Des Ormes, à Drummondville, et Benjamin Boucher, de Pierreville. Les dommages matériels

Exposition du livre canadien-français

DRUMMONDVILLE, (RG) — C'est ce soir à 9 h. que se fera l'ouverture de l'exposition du livre canadien-français à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric.

On sait que cette exposition est organisée conjointement par le Cercle littéraire du CEGEP de Drummondville avec le Service des loisirs de la ville de Drummondville et son régisseur des arts, M. Michel Trudel.

Les buts

Les buts premiers de cette exposition sont en quelque sorte de souligner l'ouverture d'une nouvelle librairie "Le Ti-roir", située au 224 Lindsay, le 18 janvier courant, qui sera le seul établissement de la région à se spécialiser exclusivement à la littérature canadienne-française.

Les deux responsables des au-

torisation externe, la consultation externe, le service d'urgence incluant 20 lits d'un jour ainsi que le service de radiologie.

Le deuxième plancher renfermait le bloc opératoire, la salle de réveil, les soins intensifs ainsi que le laboratoire.

Surmontant ce bloc, on retrouvait une tour hospitalière avec au troisième étage, le

bloc obstétrical, la pouponnerie et la maternité, aux 4e et 5e étages, les lits consacrés au service de médecine et finalement au 8e étage la pédiatrie.

Le comité de planification des Cantons de l'Est a déjà entrepris une nouvelle étude du projet et ce comité sera vraisemblablement en mesure de faire une recommandation concrète au ministère de la

Santé, dès le mois de février.

Les responsables de l'hôpital Sainte-Croix nous déclaraient le Dr Gaston Rodrigue, directeur général, sont confiants de voir le projet d'agrandissement et de rénovation de l'hôpital se réaliser prochainement même si les ambitions premières doivent être restreintes et tous les efforts doivent être concentrés en ce sens.



UN VOL — C'est dans ce tiroir de bureau que se trouvaient les économies de M. Edouard Bourgeault et dont se sont emparés deux bandits, hier avant midi. Mme Bourgeault se trouvait seule à la maison au moment où se sont présentés les voleurs. (Photo La Tribune, Drummondville)

Deux apaches volent \$225 à une mère de famille

DRUMMONDVILLE, (RG) —

Une mère de famille de Drummondville a eu la peur de sa vie hier lorsqu'elle a été obligée de remettre ses économies à deux apaches qui s'étaient introduits dans son domicile. Il s'agit de Mme Edouard Bourgeault, demeurant au 332 rue Melançon, à Drummondville, qui a vu deux individus en habit de motoneige et portant des lunettes fumées s'introduire chez elle vers 9h30 hier avant midi.

Lorsqu'elle leur a demandé ce qu'ils désiraient, ils ont dit qu'ils avaient besoin d'argent et qu'ils étaient à la maison. Sur une réponse négative, ils ont tiré des pistolets et ont dit : "C'est pas à toi qu'on a affaire. Donne-nous ton argent et on te fera pas de mal".

L'individu qui semblait être le chef a ensuite accompagné Mme Bourgeault dans la chambre où, pour éviter le pire, elle lui a remis le contenu de son porte-monnaie, soit environ \$75. Ne se contentant pas de cette somme, le voleur a donné l'ordre d'ouvrir les tiroirs de la commode, précisément où se trouvait un montant d'environ \$150. Il s'agissait là d'économies pour un futur voyage de pêche de son époux.

Les deux bandits se sont ensuite enfuis dans une automobile stationnée en face de la demeure familiale, sans toutefois molester leur victime. Il apparaît également que les voleurs n'avaient aucune arme en main tout au long de leur visite.

La fuite

Mme Bourgeault a tenté de noter le numéro de la plaque d'immatriculation de la voiture, une automobile de modèle récent et de couleur rouge, mais la plaque était recouverte de saleté et le numéro demeurait illisible.

Elle a alors immédiatement communiqué avec le service de la police municipale qui a dépêché deux agents sur les lieux. La Sûreté municipale enquête présentement dans cette affaire, selon les dires de Mme Bourgeault, lui a causé la peur de sa vie.

ARMOIRES

espagnoles, coloniales, provinciales et économiques, sur mesure ou préfabriquées.

Votre demeure mérite le meilleur!

Renseignez-vous à :

SYLVAIN THEBERGE

Entrepreneur spécialisé en finition

Tél.: 472-1239

45838 — Drummondville

\$3750.



Les Citroën 1971 sont arrivées

Elles sont construites pour le climat canadien.

Traitement garanti contre la rouille.

Suspension hydropneumatique

Traction avant — Servo Freins

Phares directionnels

BOURBEAU AUTOMOBILE ENR.

1975 boul. St-Joseph
Drummondville

CITROEN est votre auto. Essayez-la aujourd'hui même

Pour en faire l'essai, appelez

Mervé Bourbeau, 477-1030 ou 477-1911

Seule la taxe d'eau est majorée

Warwick maintient le taux de sa taxe foncière en 71

WARWICK, (ML) — Le taux de la taxe foncière est maintenu à \$0.70 du \$100 d'évaluation pour la prochaine année fiscale à Warwick mais la taxe d'eau est majorée de \$38 à \$62. C'est ce que l'on retient à la suite du dépôt des prévisions budgétaires pour le montant de \$166,824.00. Cet exercice financier couvre la période du 1er janvier 1971 au 31 décembre de la même année.

Revenus
A l'item revenus, la taxe foncière rapportera le plus, soit \$38,000 à raison de \$0.70 du \$100 d'évaluation avec un rôle homologué de \$8,319,730. La taxe de vente doit rapporter aux caisses de la ville environ \$53,000 selon les prévisions.

On a expliqué l'augmentation de la taxe d'eau par le remboursement de deux règlements de \$350,000 qui viennent d'être autorisés pour différents travaux. La taxe des locataires sera encore chargée à raison de 6 pour cent du loyer annuel payé. La taxe d'affaires sera également inchangée. Elle s'échelonne entre \$20 et \$200 suivant l'importance du commerce.

On compte aussi recevoir quelques subventions gouvernementales au chapitre de la voirie. Le ministère provincial a accordé \$10,000 de subvention l'an passé et on compte faire renouveler celle-ci en 1971. Avec une partie de la subvention 1970, on a pavé les rues Baril et Notre-Dame. Il reste donc une balance de \$7,000 environ. Avec la subvention 1971, on compte réaliser pour \$17,850 de travaux entièrement subventionnés cet été.

Depenses
Au chapitre des dépenses, l'aqueduc doit tirer \$50,910 des caisses. Le rachat d'obligations et les intérêts représenteront une dépense de l'ordre de \$31,900 suivant les prévisions. Les loirs profiteront en 1971 d'un budget de \$20,000 comparativement à \$15,000 l'an dernier.

Au cours de la dernière année

Deux morts accidentelles à Princeville

PLESSISVILLE, (G.A.B.) — Le rapport du Service de la police de Plessisville pour 1970 indique que deux personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation durant les 12 derniers mois. L'une des victimes était un piéton. Les accidents de la circulation ont également fait 19 blessés en 1970 dans les limites de la ville. Le nombre de ces accidents est de 182 et les pertes matérielles sont estimées à \$75,000. La fiche des arrestations comprend 80 noms pour 1970 à la Sûreté municipale de la ville de l'Érable. Des "protections" au poste pour la nuit ont été données à 45 personnes.

Des accidents
Deux accidents ont été "couverts" par la Sûreté municipale de Plessisville durant les premiers jours de la nouvelle année. Personne n'a été blessé dans ces accidents mais les dommages sont estimés à près de deux mille dollars. L'un de ces accidents a eu lieu sur la route 5 en direction de Laurierville. Deux automobiles sont impliquées dans cette collision qui a été "couverte" par le constable Raymond Gosselin. On a dû arrêter l'un des nombreux spectateurs qui s'étaient réunis sur les lieux de l'accident et qui discutaient sur l'attribution des responsabilités des automobilistes concernés; l'inculpé aurait refusé d'obéir à l'ordre de circuler qui lui avait été donné par la police. L'autre accident s'est produit au garage Painchaud, coin St-Calixte et St-Thérèse.

A cet endroit, des dommages ont été causés à trois automobiles et à l'une des pompes à essence du poste de distribution. Dans ce dernier cas, c'est le constable Benoit Béliveau qui a fait les constatations.

Cours de perfectionnement

Trois membres de la Sûreté municipale de Plessisville feront un séjour à l'Institut de police du Québec à Nicolet en 1971. M. Edouard Lebrun a déjà commencé à suivre une série de cours à cette école de formation. En février, ce sera le directeur-adjoint, M. Maurice Dandelin qui profitera d'un entraînement spécial au même endroit. Enfin, en mars, le constable Raymond Gosselin y fera également un séjour. Par cette initiative, le Conseil municipal de Plessisville désire assurer le maximum d'efficacité à son service de la police en fournissant aux préposés au service d'ordre l'occasion d'acquiescer une formation spéciale.

Autres activités

Durant les 12 mois de 1970, les policiers de Plessisville ont répondu à 2,606 appels pour services ou demandes de renseignements. La Sûreté municipale a émis 21 lettres de référence. Des services d'ordre ont été donnés pour 63 sépultures et en 20 autres circonstances. Au cours de l'année, 8 enfants rapportés perdus par leurs parents ont été retrouvés par les policiers. En 1970, l'équipe régulière du Service de la police de

l'Érable, M. Edouard Lebrun, M. Maurice Dandelin, M. Raymond Gosselin, Jean Goulet et Benoit Béliveau. Cette équipe se complétait par des constables travaillant à temps partiel lorsque la chose était jugée nécessaire pour les besoins du service, principalement en fins de semaines.



EVENTRE — Le coffre-fort de la maison Auger et Fils Limitée a été éventré, sur le côté gauche. Les auteurs de ce vol sont ainsi parvenus à ouvrir la tour de porte.

Trois bandits percent un mur, ligotent le gardien, défoncent un coffre-fort et repartent avec \$2,000

VICTORIAVILLE, (ML) — Trois audacieux voleurs ont éventré le coffre-fort de la quincaillerie Auger et Fils Limitée de Victoriaville, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, pour y voler plus de \$2,000 après avoir ligoté le gardien de nuit.

Afin de pénétrer dans l'établissement située au 110 Notre-Dame est, les auteurs de ce vol sont montés au second étage de l'édifice en empruntant l'escalier (porte voisine), qui conduit aux bureaux des avocats Denault, Allard et Beaudet. Une fois au second plancher, ils ont enfoncé la porte d'un local vacant et après avoir percé un trou dans le mur de

Le sous-ministre des Richesses naturelles devant le Richelieu

VICTORIAVILLE, (ML) — Le sous-ministre et ingénieur Guy A. Poitras du ministère des Richesses naturelles sera conférer avec le maire de la ville de Victoriaville, le 11 janvier.

Poitras a fait ses études universitaires à l'école polytechnique de Montréal de 1939 à 1944, où il a obtenu un baccalauréat d'ingénieur professionnel. De 1955 à 1957, il a obtenu un grade de niveau supérieur dans

la même institution à titre d'estimateur des coûts dans le domaine de la construction.

En 1963-64, il a suivi des cours en mécanique de la glace et de la neige à la faculté des sciences de l'Université Laval. Durant la même période, il a participé à des études au centre nordique de l'Université Laval.



M. Guy-A. Poitras

Dans les ligues de hockey mineur

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Laval domine le classement de la division Pee-Wee du hockey mineur de Victoriaville avec 10 points suivi du Lévis et du Dollard qui ont chacun 7.

Le Lavolette et le La Salle ont chacun 6 points alors que le Frontenac et le Cartier en ont 5, de même que le Champlain. Finalement, le Montcalm et la Maisonneuve ont 4 points, le Irberville 1 et le Laurier aucun.

D'après une rumeur

Un industriel d'Arthabaska se présenterait aux élections

ARTHABASKA, (JR) — Une rumeur de plus en plus persistante voudrait qu'un industriel bien connu d'Arthabaska, M. Pierre Roux, soit candidat à l'échevinage lors des prochaines élections de cette ville le 1er février. M. Roux se présenterait au siège dévolu actuellement par M. Henri Hamel qui a signifié son intention de ne pas solliciter un nouveau mandat lors de la mise en candidature du 25 janvier.

Un budget de \$281,487.99 au conseil urbain de Princeville: taxe inchangée

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — Les membres du Conseil municipal urbain de Princeville ont approuvé un budget de \$281,487.99 pour l'année 1971. C'est une augmentation de quelque \$30,000 sur le budget de 1970 qui était de \$249,180.40. Le taux de l'imposition foncière reste à \$0.90 par \$100 d'évaluation. Le surplus prévu pour 1971 est de \$276.87 établissant ainsi un budget à peu près équilibré. Le maire J.-Maurice Talbot a fait

remarquer que le nouveau rôle d'évaluation n'était pas encore déposé mais qu'il a été reçu de la firme chargée de ce travail des chiffres qui ont permis de compléter le budget dès le début de 1971. Selon ces chiffres, le nouveau rôle d'évaluation serait de \$10,055.450, soit une augmentation de près d'un million et demi sur le rôle précédent qui était de \$8,594,390. Le premier magistrat de Princeville a ajouté que le nouveau rôle d'évaluation n'avait pas été déposé avant la fin de 1970, parce qu'aucune clause n'avait été prévue fixant une date limite pour la déposition de ce rôle, sur le contrat signé il y a plusieurs mois, avec l'entreprise concernée.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE. — Un audio-visuel sur l'amour humain sera présenté mercredi soir, le 20 janvier, à l'école Notre-Dame des Bois-Francs d'Arthabaska à compter de 8 heures par l'abbé Gaston Bergeron de Nicolet... L'entrée est libre et tous sont invités...

C'est le docteur Jean-Louis Voyer, psychiatre, qui sera le prochain invité des Foyers Notre-Dame... Cette rencontre aura lieu mardi, le 12 janvier, à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Gabriel... Il parlera des causes de prévention des difficultés dans le mariage...

Les responsables du SPM des Bois-Francs invitent tous les fiancés à écouter l'émission Le Temps S'ouvre, dimanche, le 17 janvier, où il sera question du mariage...

Les journalistes ont reçu un dossier des plus complet, hier après-midi, lors de la conférence de presse annonçant la vente de la compagnie Mailhot et Frères à Kendall de Boston, Mass., U.S.A...

A cette occasion, le délégué industriel de la ville, M. Fidèle Alain a présenté un rapport complet sur l'avenir industriel de Victoriaville...

Les membres du club Kiwanis ont repris leurs soupers hebdomadaires cette semaine au Manoir Victoria... La rencontre était présidée par M. Maurice Ross...

Collision violente et blessures mineures

DRUMMONDVILLE, (RG) — A été impliquée deux automobiles. Les conducteurs étaient MM. Maurice Vilemure, 27 Boul. Des Ormes, à Drummondville, et Benjamin Boucher, de Pierreville. Les dommages matériels des deux automobiles ont été sommairement évalués à quelque \$1,500.

Un concert pour les gens âgés

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est sous les auspices de la garde paroissiale Ste-Victoire de Victoriaville que sera présenté dimanche le 10 janvier, à 20h., un concert à l'intention des personnes âgées. Ce concert aura lieu à l'Ermitage des Bois-Francs et sera donné par la chorale.

Les responsables de cette soirée invitent cordialement les parents et les amis des personnes âgées à venir entendre la chorale Ste-Victoire.

Compétition de motoneiges

VICTORIAVILLE, (ML) — Comme par les années passées, le club Aramis de Warwick, en collaboration avec M. Roger Lauzon, distributeur Molson, organise une première compétition annuelle de motoneige.

Ces compétitions auront lieu le dimanche 17 janvier sur les terrains du club Aramis de Warwick. Sept courses seront présentées à compter de 1h. 30 de l'après-midi.

Déjà des participants de Trois-Rivières et Drummondville ont fait parvenir leur formule de participation. Plus de 30 coureurs sont attendus de toute la région des Bois-Francs.

Au beau bumper-pool des Bois-Francs

VICTORIAVILLE, (JR) — Le Mont St-Michel a défait le manoir Victoria 13-3 et le Pavillon a disposé de l'hôtel Central 11-5 cette semaine dans la ligue du beau bumper-pool des Bois-Francs. Dans les deux autres rencontres, l'hôtel Christophe a vaincu l'hôtel Huron 13-3 et le château Laurier et le curling Laurier ont fait match nul 8-8.

A-côtés de la conférence

Trois joueurs de hockey du club de hockey Canadien, Jacques Lemaire, Jean-Claude Tremblay et Guy Lapointe assisteront à la conférence de presse d'hier. Ils étaient accompagnés du responsable de la vente du district de Montréal, Larry Moquin.

Incidentement, M. Moquin a su faire sentir sa présence des son entrée à l'hôtel de ville de Victoriaville. A un certain moment donné, on se demandait si c'était lui ou la compagnie Kendall qui donnait la conférence de presse.

L'ex-maire de Victoriaville, M. P.-A. Poirier, le délégué industriel, M. Fidèle-Edouard Alain et le représentant du ministre, M. Claude Boulay, assistaient à la conférence de même que plusieurs industriels de la place.

La compagnie Mailhot et Frères de Victoriaville a été fondée en 1946 par M. Gérard Mailhot. Elle a donc 25 ans cette année.

Précisant que le progrès sera toujours aussi grandissant avec la nouvelle compagnie, M. Gérard Mailhot a souligné: "du moins, on ne manquera pas de finances".

La compagnie Mailhot et

ARMOIRES

espagnoles, coloniales, provinciales et économiques, sur mesure ou préfabriquées.

Votre demeure mérite le meilleur!

Renseignez-vous à:

SYLVAIN THERBERGE

Entrepreneur spécialisé en finitions

Tél.: 472-1239

45838 — Drummondville

43838



Les Citroën 1971 sont arrivées

Elles sont construites pour le climat canadien. Traitement garanti contre la rouille. Suspension hydropneumatique. Traction avant — Servo Freins. Phares directionnels.

BOURBEAU AUTOMOBILE ENR.

1975 boul. St-Joseph Drummondville

CITROËN est votre auto. Essayez-la aujourd'hui même

Pour en faire l'essai, appelez

Nervé Bourbeau, 477-1030 ou 477-1911

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES

LA TRIBUNE

de magog, coaticook,
stanstead, lennoxville

SHERBROOKE, VENDREDI, 8 JANVIER 1971

PAGE 5

VOUS
TROUVEREZ PLUS FACILEMENT
LE LOGEMENT OU LA MAISON
QUE VOUS RECHERCHER
dans les annonces classées de
LA TRIBUNE

MAGOG, (CT) — Le Club d'Auto-neige Memphrémagog Inc. s'est élu une duchesse pour le représenter au Carnaval qui se tiendra en février prochain: il s'agit de Mme Huguette Homan, de Magog qui a remporté les honneurs de l'élection.

On informe également les membres de bien vouloir noter que la convention internationale du Club se tiendra à San Francisco du 27 au 30 juin prochain. Qu'on prenne donc les dispositions pour assurer sa réservation sur l'avion qui transportera les passagers à cette occasion. Le coût du voyage sera approximativement de \$215 chacun avec une possibilité de réduction de \$30 si l'on parvient à remplir l'avion.

Magog en bref

Les membres du Club Kiwanis de Magog tiendront leur assemblée régulière, au Rippelcove Inn d'Ayer's Cliff, lundi soir à compter de 6h30 p.m. Les épouses seront également admises à l'occasion de ce souper.

Le Kiwanien Ernie Pouliot a réussi un truc digne de mention. Il a effectué, à très bon compte, de l'équipement complet de hockey dont les Kiwanis feront don à la Ligue du hockey mineur de Magog. Son geste a été chaleureusement accueilli par ses collègues du Club.

Le ministère de la Santé informe les parents des enfants de la paroisse St-Jean-Bosco, qu'une clinique de puériculture se tiendra à la salle paroissiale, à compter de 2 heures pour se prolonger jusqu'à 3h30 p.m., le jeudi, 14 janvier.

Les membres de la Jeune chambre qui ont procédé à la remise de quatre peintures pour s'être signalés d'une façon particulière dans leur sens de l'esthétique par la décoration de leur résidence ou de leur établissement commercial, tiennent à remercier le commanditaire de la fête, M. Serge Gosselin, représentant de la brasserie Molson, pour sa généreuse contribution.

M. Ernest Pouliot s'est classé au deuxième rang et le juge Louis-Philippe Galipeau au troisième au cours de ce concours. Le jury était composé de MM. Jean Vigneux, Pierre Lecompte et Guy Rompré, qui se sont fort bien acquittés de leur tâche en démontrant beaucoup d'objectivité dans leur choix.

Les quatre gagnants se verront attribuer une photo agrandie de leur chef-d'œuvre par la maison R. Courtemanche, photographe de Magog, qui a voulu y aller de sa participation au concours.

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — Le Club Bonne Entente de Coaticook Inc. entend bien continuer ses activités en 1971... et les soirées du samedi soir se poursuivent... samedi le 9 janvier, les Classics feront les frais de la musique... Les membres sont invités à y amener leurs amis.

Un homme d'affaires de Coaticook a institué une enquête à la suite d'un cadeau reçu la veille de Noël... Il paraît même que les coupables pourraient éviter de subir leur procès en acceptant des saut-conduits offerts par Barford... Bien que tout a été fait pour conserver la chose dans le plus grand secret, il y a toujours des fuites et nous tâcherons d'en apprendre plus sur le déroulement des événements...

Les joutes de hockey de la Ligue Dépression prennent de plus en plus d'ampleur à mesure que la saison avance... Si on en juge par certaines conversations il semblerait que Réginald Benoit soit actuellement la terreur de la Ligue et ne l'arrête pas qui veut...

Les Arc-En-Ciel ont enregistré deux autres victoires par blanchissage cette semaine dans la Ligue commerciale Molson de ballon-balai. Pour porter leur total de points à 37. Fait à noter, les Arc-En-Ciel ont conservé un total de 37 points sur une possibilité de 38 depuis le début de la saison.

Chemcell suit avec 21 points au deuxième rang, et le Langlais Sport et le Club Sportif en 3e avec 15 points. Les Gai Lurons occupent le 4e rang avec 14 et le Child ferme la marche avec 12.

Au cours de la semaine, Chemcell a défait le Child 3 à 2 pour ensuite annuler avec le Club Sportif 2 à 2. Langlais Sport qui avait d'abord baissé pavillon devant les Arc-En-Ciel ont par la suite réussi à annuler mercredi 2 à 2 avec le Langlais Sport.

Réjean Bégin mène chez les compteurs avec 29 points suivi de Yvon Valade, 25, André Michaud, Pierre Audet et Jean-Yves Arnold 16 et Gaston Bégin 12.

L'échevin Lafaille, un fervent des joutes de hockey à l'Aréna de Coaticook, est également un client assidu de la loge de la presse... Il a posé un geste vraiment apprécié par ceux qui doivent s'y installer pour travailler lors des joutes... Il a acheté une chauffe-eau électrique qu'il a gracieusement offert...

Les propriétaires de Coaticook apprendront probablement lundi prochain lors de la prochaine assemblée mensuelle du conseil de ville le nouveau taux de taxation qui servira pour l'imposition de cette année... On se souvient qu'une évaluation à valeur réelle a été faite l'an dernier à Coaticook, geste qui a d'ailleurs fait couler beaucoup de salive et d'encre.

Nouvelles brèves

ROCK ISLAND, (MD) — Le conseiller M. Howard Marjura a été nommé pro-maire pour l'année 1971, dans la municipalité de Stanstead. Ce dernier remplacera le maire lors-qu'il sera absent.

Les administrateurs de la bibliothèque Haskell, de Rock Island et Derby Line Vt. ont tenu à remercier par lettre la municipalité de Stanstead pour le don de \$100.

Le club Rotary des Villes frontalières a reçu deux octrois au montant de \$150 chacun pour organiser la deuxième course de chiens tirant des traîneaux qui aura lieu les 13 et 14 février 1971. Ces sommes ont été données par la ville de Rock Island et par la municipalité de Stanstead.

C'est ce soir qu'aura lieu à Stanstead à l'hôtel de ville l'assemblée ajournée de lundi dernier. Cette assemblée comme d'ailleurs toutes les autres débutera à compter de 7h30.

L'échevin M. Donald Prangle, de Stanstead écrit depuis hier une chronique sur les affaires municipales dans l'hebdomadaire "The Stanstead Journal". Ce dernier invite la population à participer aux assemblées de cette municipalité. La chronique est exclusivement en anglais...

L'austérité frappe les corps policiers de Rock Island — Stanstead

ROCK ISLAND, (MD) Le comité de police de Rock Island-Stanstead recommandera aux conseillers de ces deux endroits de ne pas augmenter les salaires des policiers en 1971. De plus les policiers à temps partiel seront éliminés sauf pour le samedi soir et les occasions spéciales. Le comité est composé du maire de Rock Island, M. Edouard Girard, du maire de Stanstead, M. E.J. Struthers, et de trois conseillers de cha-

que endroit. Les recommandations faites par ce comité de police, présidé par M. Albert Simonneau, échevin de Rock Island, sont par la suite soumises aux deux conseils qui les acceptent ou les rejettent.

De plus le comité a demandé aux policiers de faire de la marche pour les surveillances au lieu d'utiliser l'auto-patrouille. On se souvient qu'une grève de trois jours s'était produite en 1968 par les policiers de la Sûreté municipale, afin d'obtenir une diminution d'heures et une augmentation de salaire.

Les recommandations visant à couper les dépenses touchent les pratiques du tir au revolver. En effet le comité a proposé d'interdire aux policiers les pratiques de tir durant les mois d'hiver. Pour ce qui est de l'augmentation de la marche par les policiers l'on tentera d'économiser par ce geste de la gazoline.

Ce corps de police est dirigé par le chef, M. Robert Ticehurst et un constable, M. Wilfrid Cuijier. De plus, il y a eu pour quelques semaines en 1970, un troisième policier qui avait été engagé à cause d'une vague de crimes. Ce dernier n'a pas été réengagé en 1971.

On a demandé aux policiers de faire une vérification des sorties d'urgence de tous les établissements publics durant les heures d'ouverture afin de vérifier si toutes les sorties sont bien entretenues. Toutes ces recommandations devront être toutes fois approuvées par les deux conseils respectifs. Il y avait trois échevins de Rock Island, C'était la première assemblée du nouveau président Simonneau qui a remplacé le maire de Stanstead, M. E. J. Struthers, démissionnaire.

Ce département de police est unifié depuis près de six ans (octobre 1965). La ville de Rock Island paie 54% des dépenses et la municipalité de Stanstead la balance.

La régionale loue pour un prix de \$40 par mois, soit \$400 par année, ces locaux additionnels aux locaux de classe afin de permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

que endroit. Les recommandations faites par ce comité de police, présidé par M. Albert Simonneau, échevin de Rock Island, sont par la suite soumises aux deux conseils qui les acceptent ou les rejettent.

De plus le comité a demandé aux policiers de faire de la marche pour les surveillances au lieu d'utiliser l'auto-patrouille. On se souvient qu'une grève de trois jours s'était produite en 1968 par les policiers de la Sûreté municipale, afin d'obtenir une diminution d'heures et une augmentation de salaire.

Les recommandations visant à couper les dépenses touchent les pratiques du tir au revolver. En effet le comité a proposé d'interdire aux policiers les pratiques de tir durant les mois d'hiver. Pour ce qui est de l'augmentation de la marche par les policiers l'on tentera d'économiser par ce geste de la gazoline.

Ce corps de police est dirigé par le chef, M. Robert Ticehurst et un constable, M. Wilfrid Cuijier. De plus, il y a eu pour quelques semaines en 1970, un troisième policier qui avait été engagé à cause d'une vague de crimes. Ce dernier n'a pas été réengagé en 1971.

On a demandé aux policiers de faire une vérification des sorties d'urgence de tous les établissements publics durant les heures d'ouverture afin de vérifier si toutes les sorties sont bien entretenues. Toutes ces recommandations devront être toutes fois approuvées par les deux conseils respectifs. Il y avait trois échevins de Rock Island, C'était la première assemblée du nouveau président Simonneau qui a remplacé le maire de Stanstead, M. E. J. Struthers, démissionnaire.

Ce département de police est unifié depuis près de six ans (octobre 1965). La ville de Rock Island paie 54% des dépenses et la municipalité de Stanstead la balance.

La régionale loue pour un prix de \$40 par mois, soit \$400 par année, ces locaux additionnels aux locaux de classe afin de permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

La Commission scolaire de Chertville accepte de louer au même prix et de faire le ménage le mardi et le vendredi de chaque semaine.

permettre aux professeurs de disposer d'espace.

Comme le nombre des élèves n'a pas tellement diminué la location a été décidée pour une troisième année consécutive.

Analyse

Coup d'oeil sur la situation à Lac-Mégantic en 1970

Par Gilles Dallaire
LAC-MÉGANTIC — L'observateur qui jette un oeil superficiel à ce que fut pour Lac-Mégantic l'année qui vient de s'écouler peut difficilement réprimer un certain sentiment de déception.

S'il s'arrête aux statistiques du recensement municipal, il constate, non sans surprise, que la population a une fois de plus diminué au cours de l'année, perdant encore 109 âmes, pour atteindre, à 6743 âmes, son niveau le plus bas depuis près de 15 ans.

S'il interroge les données de l'industrie de la construction, il s'aperçoit, avec amertume, que ce secteur de l'économie a été durement touché par la crise qui l'a frappé sur une échelle presque mondiale puisque seulement 13 constructions nouvelles ont été mises en chantier au cours de l'année et que leur valeur globale n'atteint pas les \$200.000.

Si sa quête décevante le porte chez les travailleurs en usine, il est bien forcé d'admettre que 1970 n'a pas été une année faste pour ceux qui oeuvrent dans ce secteur de l'industrie: qu'en dépit d'une relance assez tardive, les entreprises locales ont opéré à faible régime et que pendant la majeure partie de l'année la firme Mégantic Manufacturing Company qui, dans ses beaux jours, procurait du travail à quelque 350 personnes a dû suspendre la plus forte partie de ses opérations en raison de la concurrence des manufacturiers étrangers et par suite du marasme qui frappait l'industrie de la construction.

Si ses recherches n'allaient pas plus loin, il serait en bon droit de prétendre que rien ne va plus à Lac-Mégantic et que, dans quelques années, cette coquette petite ville québécoise située au coeur d'un éperon qui s'enfonce dans le flanc de l'état américain du Maine deviendrait elle aussi une autre de ces agglomérations fantômes où l'on s'arrête par curiosité, comme devant un monument d'une époque révolue.

Une transformation

Si l'oeil inquiet de l'observateur ne s'attachait pas à percer cette surface décevante, il y aurait lieu d'être porté au désespoir. Pourtant, si l'on cause avec l'homme de la rue, on s'aperçoit que l'air d'indifférence qu'il affiche cache mal l'enthousiasme qu'il porte en lui. Il a repris confiance et, avec lui, c'est toute la ville qui a retrouvé son âme. Il sait que les années qui viennent seront difficiles mais il sait aussi qu'il a enfin découvert le ressort qui le propulsera au-delà de ses difficultés et que des jours meilleurs lui sont réservés s'il parvient à faire jouer à plein le dynamisme latent qu'il n'avait jamais exploité jusqu'à présent.

En 1970, le Méganticois moyen s'est placé devant sa glace et il s'est regardé bien en face. Il s'est demandé pourquoi il fallait que lui, qui n'était pourtant ni plus ni moins intelligent, ni plus ni moins beau, ni plus ni moins fort que les autres Québécois, dut se contenter des miettes du festin. A la lumière des réponses que ses interrogations lui ont apportées, il a compris que jamais on ne se pencherait sur son sort s'il ne faisait pas au départ l'effort d'améliorer lui-même sa condition. Amélioration capitale, il a

Après que le remous engendré par l'insuccès de l'opération Moto-Jet se fut apaisé, il restait encore en caisse un montant d'environ \$250.000. On créa alors une compagnie chargée d'administrer ces sommes, GILMI (Gestion Industrielle de Lac-Mégantic Inc.). Des démarches conduites par le maire Bourque devaient en peu de temps pousser un groupe de chimistes montréalais à s'intéresser à la région, autant à cause de la matière première qu'on y trouvait en abondance qu'à cause des capitaux disponibles. Le dynamisme des promoteurs de GILMI allait par la suite entraîner des spécialistes à tenter l'expérience d'établir dans une région défavorisée par l'éloignement des marchés et par la pauvreté des voies d'accès une entreprise qui y fabriquerait un matériau de construction de conception révolutionnaire.

Aujourd'hui, les rêves qui avaient précédé le lancement de l'opération "Priorité-Industrie" commencent à se matérialiser. Dans quelques jours, la construction des usines de Syl Ester-Wood Products Corporation va débuter et, à l'été, cette entreprise emploiera quelque 75 travailleurs.

3 FILMS ÉLECTRISANTS

VEN. SAM. DIM. LUN. MAR.
8 9 10 11 12

Follement Excitant! 18 ANS

LE SANG DES VIERGES
LES FAUSSES VIERGES
"OPERATION FREAK"

SPECIAL POUR ÉTUDIANTS
VENDREDI SEULEMENT—75c

SAMEDI—1h. 30
POUR TOUS LES JEUNES
"Mr. BOND L'ESPION"

MATINÉE: 1h.
SOIRÉE: 7h.
Prix régulier: \$1.25

COATICOOK OPERA

849-2123



M. Roger Bouchard, directeur de la Filature de Magog, remettant un certificat de service à M. Antonio Lacroix en reconnaissance de ses 33 années et 5 mois de service continu, à l'occasion de sa retraite.



M. R. L. Cooney, directeur de l'imprimerie de Magog, faisant la présentation d'un certificat de service à M. Gédéon Frédet en reconnaissance de ses 20 années et 9 mois de service continu à l'occasion de sa récente retraite.



M. Oscar Morin
33 ans de service



M. Albini Dupont
20 ans de service



Roméo Rodrigue
22 ans de service



M. Trefflé Arsenault
22 ans de service

Le Pakistan craint que l'aide d'Ottawa ne permette à l'Inde de fabriquer une bombe atomique

RAWALPINDI, Pakistan, (PC-AFP) — Le général Yahya Khan, chef de l'Etat pakistanais, aurait exprimé au premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, sa crainte que l'aide canadienne à l'Inde, dans le domaine des recherches nucléaires, ne permette à ce pays de fabriquer une bombe atomique.

Ces préoccupations auraient été exprimées au cours de l'entretien d'une heure que les deux chefs d'Etat ont eu, hier, ont révélé des sources canadiennes au Pakistan.

Un porte-parole du service canadien a souligné que le Pakistan est "préoccupé par le renforcement de l'armée indienne" et par les déclarations du premier ministre indien au sujet du potentiel nucléaire du pays.

Le secrétaire de presse de M. Trudeau, M. Peter Roberts, a refusé de confirmer ou d'infirmer que le Pakistan ait exprimé de telles préoccupations au premier ministre canadien.

Le Canada a construit la première centrale nucléaire indienne à Trombay et il fournit présentement une aide à la Commission indienne de l'énergie atomique pour la construction d'usines jumelles à Rajasthan.

Les substances laissées par les opérations dans ces centrales peuvent être utilisées par la production d'armes nucléaires.

Autres sujets

Parmi les autres sujets soulevés au cours du tête-à-tête, on note une politique commune vis-à-vis la Chine, l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté économique européenne et le projet britannique de fourniture d'armes à l'Afrique du Sud.

Toujours selon des sources canadiennes, les deux pays ont réaffirmé leur désir de demeurer dans le Commonwealth, mais il n'a pas été question de leur position si la Grande-Bretagne devait aller de l'avant avec son projet de vente d'armes à Prétoria.

Les Pakistanais soulignent que le président Yahya Khan a indiqué, à maintes reprises, que son pays est opposé au projet, parce qu'il est contraire aux résolutions des Nations unies.

Le porte-parole canadien a également souligné que le chef d'Etat pakistanais a déclaré au premier ministre canadien que le Pakistan considère la Chine populaire "comme un très bon et très fiable ami et voisin".

Interrogé plus tard au cours d'une interview télédiffusée, M. Trudeau a exprimé l'espoir que la décision canadienne d'établir des liens diplomatiques avec la Chine poussera d'autres pays à réviser leurs positions et que Pékin sera admis aux Nations Unies.

La Fédération de la construction demeure opposée au décret

QUEBEC, (PC) — La Fédération de la construction du Québec a décidé, jeudi, de continuer à s'opposer au décret de cette industrie, en vigueur depuis le 1er janvier, en maintenant les procédures légales prises contre le gouvernement, il y a une dizaine de jours, en les augmentant et en les précisant au besoin.

Deux autres associations patronales, la Corporation des maîtres-électriciens et la Corporation des maîtres-mécaniciens en tuyauterie, ont d'ailleurs suivi l'exemple de la FCQ jeudi en déposant à leur tour des actions en nullité touchant plusieurs articles du décret.

"Notre position est loin d'être changée, a déclaré le directeur de la FCQ, M. Michel Dion. Par ces changements, le ministre Cournoyer a réglé certains petits problèmes, mais n'a pas apporté de solution au problème global".

La contestation de la FCQ a pris la forme de procédures légales intentées contre le gouvernement devant la Cour supérieure. L'action en nullité touche principalement la question du contre-maître syndiqué, la nouvelle division des régions, la clause de sécurité sociale et une partie de la grille des salaires.

Les actions prises par les deux autres associations patronales concernent aussi ces points du décret.

Selon M. Dion, en contestant certaines parties de la grille des salaires fixée par le décret, la FCQ essaie de respecter ce que le ministre Cournoyer avait déclaré publiquement et promis aux travailleurs, soit une augmentation de \$1.25 l'heure d'ici avril 1973 pour les ouvriers employés à l'extérieur de la région de Montréal.

Pour le directeur de la FCQ, la grille des salaires fixée par le décret donne une augmentation plus forte à certains ouvriers, à la suite d'un réaménagement des régions et de certains corps de métier.

Enfin, M. Dion a dit qu'il pourrait y avoir une troisième version du décret, afin de corriger certaines autres erreurs.



M. Guy St-Pierre
ministre de l'Éducation

Planification de l'enseignement supérieur

Par CLAUDE ST-LAURENT

QUEBEC, (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a annoncé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, la mise en marche d'une vaste opération de planification dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Cette opération amènera l'élaboration d'un plan quinquennal pour 1973-78, précédé d'un plan intérimaire qui en-

trera progressivement en vigueur d'ici quelques mois.

Le ministre a expliqué que le programme de planification s'appliquera graduellement aux différents secteurs de l'enseignement supérieur.

Les premiers secteurs touchés seront les sciences appliquées, les sciences de la santé et la formation du personnel du système scolaire.

"Nous avons beaucoup parlé de ra-

tionaliser nos dépenses et de freiner la montée des coûts et nous devons maintenant agir", a noté M. Saint-Pierre.

Un comité directeur du plan, formé de quatre membres, sera chargé de coordonner les travaux de recherche et de collaborer avec les services gouvernementaux afin de mettre l'accent sur l'efficacité et une meilleure utilisation des ressources humaines et physiques du Québec.

Au plan pratique, le comité directeur exercera ses responsabilités selon des orientations de recherche et des hypothèses de travail proposées par un deuxième comité d'experts provenant des milieux industriel, universitaire et gouvernemental.

Le premier programme de planification touchera exclusivement les sciences appliquées, soit toutes les spécialités de Génie et quelques autres disciplines.

"Ce plan prévoit pour l'ensemble des établissements qui forment le système d'enseignement supérieur, les ressources humaines, physiques et financières dont ils devront disposer pour répondre adéquatement, mais aussi économiquement possible, aux besoins tant quantitatifs que qualitatifs de l'économie", a dit le ministre.

Les groupes de travail qui prépareront le plan devront, en premier lieu, faire l'analyse des programmes et des contenus, de la clientèle étudiante, des ressources humaines, physiques et financières ainsi que des débouchés offerts aux finissants.

Le plan vise donc à mettre fin au double emploi qui peut exister lorsque certaines institutions dispensent des options très spécialisées, qui nécessitent des investissements considérables et dont la clientèle est limitée.

Ainsi, les études en génie nucléaire pourraient être concentrées dans une seule université. "Ce que l'étudiant recherche ce n'est pas d'avoir une université à deux milles de chez lui, mais un enseignement de qualité", a dit M. Saint-Pierre.

Ce dernier avait par ailleurs déclaré, plus tôt cette semaine, dans un quotidien de Montréal, que le gouvernement couperait les vivres aux universités qui ne voudraient pas tenir compte de la planification.

NOUVELLES BREVES

La police remplace l'armée

MONTREAL, (PC) — Un porte-parole de la Sûreté municipale a indiqué jeudi que la garde des diplomates et des personnalités politiques importantes serait confiée à des agents de la Gendarmerie canadienne, et des Sûretés provinciale et municipale, l'armée ayant repris ses fonctions normales à compter de mardi dernier.

Parmi les personnes dont les résidences feront l'objet de surveillance de la part de patrouilles spéciales figurent trois membres du conseil municipal de Montréal.

Juste quelques plaintes

QUEBEC, (PC) — L'enquêteur spécial, nommé par le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, pour examiner des plaintes de propagande politique, dans les écoles, présumentement faite par des enseignants, n'en a retenu à l'examen que quelques-unes.

C'est ce qu'a annoncé, jeudi, au cours d'une conférence de presse, M. Saint-Pierre.

Il a déclaré que, selon toute probabilité, moins de 50 de quelques centaines de plaintes présentées à l'enquêteur, l'abbé Gérard Dion, doyen de la faculté des Sciences politiques de l'Université Laval, donneront lieu à des plaintes formelles.

Ravagés par les flammes

JOLIETTE, (PC) — Un violent incendie a ravagé jeudi soir au moins trois édifices du centre-ville de Joliette, réduisant à néant huit commerces et s'attaquant à une succursale de la Banque canadienne nationale. En fin de soirée, alors que les flammes menaçaient de s'étendre à un important ensemble d'entrepôts, on évaluait les dommages à plus de \$200,000.

Les pompiers de Joliette ont répondu à une alerte générale à 17h15 et, devant l'ampleur du sinistre, ont dû faire appel à des renforts de l'extérieur au cours de la soirée.

Le feu a pris naissance, semble-t-il, dans une pile de boîtes de carton derrière un magasin de chaussures.

On n'a signalé aucun blessé.

Loterie pas chanceuse

MONTREAL, (PC) — Au cours de trois perquisitions, l'escouade de la moralité de la Sûreté municipale a arrêté jeudi 17 personnes soupçonnées de participation dans une loterie de hockey. Plus de 28,000 billets de loterie de hockey et quelque 700 billets de Loto-Québec ont été saisis.

Les accusations portées contre les personnes mises en arrêt comprennent les chefs suivants: vol et recel, impression, possession et transport de billets illégaux.

61e ANNEE — No 273

SHERBROOKE, VENDREDI, 8 JANVIER 1971

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Simard, Lortie, les Rose et tout un défilé d'inculpés

Envoyés à leur procès

MONTREAL, (PC) — Le procès de Paul Rose s'ouvrira le 25 janvier et celui de son frère Jacques, de Francis Simard et de Bernard Lortie, accusés avec lui de l'enlèvement et du meurtre du ministre Pierre Laporte, s'ouvrira le 3 février.

Envoyés jeudi à leur procès devant jury, les quatre inculpés ont crié "Vive le FLQ" à tour de rôle. Jacques Rose a été trouvé coupable d'outrage au tribunal pour avoir adressé des injures au juge Antonio Lamer. Sa sentence sera prononcée le 18 janvier.

Simard, Lortie et les frères Rose sont

également accusés d'être membres du FLQ, de préconiser les actes illégaux du FLQ et de préconiser le recours à la violence ou au crime pour renverser un gouvernement canadien. On a inscrit en leur nom des plaidoyers de non-culpabilité.

Le ministère public a décidé de procéder dans leur cas par voie d'accusations préférentielles, ce qui permet de supprimer l'étape de l'enquête préliminaire.

La comparution des quatre accusés a

été suivie d'un long défilé d'hommes et de femmes inculpés de divers actes criminels relatifs aux activités du FLQ, et qui venaient en cour pour connaître la date de leur procès.

Vallières et Gagnon

Le syndicaliste Michel Chartrand, l'écrivain Pierre Vallières, le professeur Charles Gagnon, le journaliste Jacques Larue-Langlois et l'avocat Robert Lemieux subiront leur procès le 1er février. La Couronne leur a fait savoir

qu'ils pourraient examiner le 18 janvier des pièces à convictions — films et enregistrements — qui seront présentées à leur procès. Ils sont accusés d'appartenance au FLQ et de conspiration séditionnelle.

C'est Michel Chartrand qui a le plus vigoureusement critiqué le choix de la date du procès. Il a fait valoir, notamment, qu'il avait été détenu depuis le 16 octobre "sans procès et sans jugement" contre lui.

Jean Boisjoly, Gilles Cormier, Raymond Cormier, Robert Langevin et Côme Leblanc ont vu leur procès fixé au 11 janvier. Ils doivent répondre, eux aussi, de conspiration séditionnelle et d'appartenance au FLQ.

D'autre part, le procès de six individus accusés de complicité après le fait, dans l'affaire Laporte, a été reporté au 8 février. Ces inculpés sont Richard Therrien, sa soeur Colette tous les deux étudiants; l'infirmière Francine Belisle; Louise Verreault; Denise Quesnel et sa fille Hélène.

Les six risquent l'emprisonnement à vie. Lise Balcer, dont le procès s'instruit

Jacques Rose, Lortie et Simard sont conduits devant la cour (page 2)

ra également le 8 février, est accusée d'appartenance au FLQ et est passible de cinq ans de prison.

Assises du printemps

Par ailleurs, les 20 accusés suivant subiront leur procès aux assises du printemps de la Cour du banc de la reine, c'est-à-dire après le 1er mars: Pierre Beauchamp, Jean-François Brossin, Pierre Carrier, Gérard Lachance, André Lavoie, Gilles L'Espérance, Clément Roy, Luc Samson, Normand Turgeon, Arthur Vachon, Andrée Ferretti, Frederick Vickerson, Gérard Pelletier, Jocelyn Despatie, Pierre Bourret, Jean-Jacques Le-roux, Daniel Séguin, Bertrand Simard, Jacques Geoffroy et Ginette Courcelle-Geoffroy.

Lise Rose, dont les frères sont accusés de l'assassinat de Pierre Laporte, a été envoyée à son procès pour le 28 février. Elle est inculpée d'appartenance au FLQ.

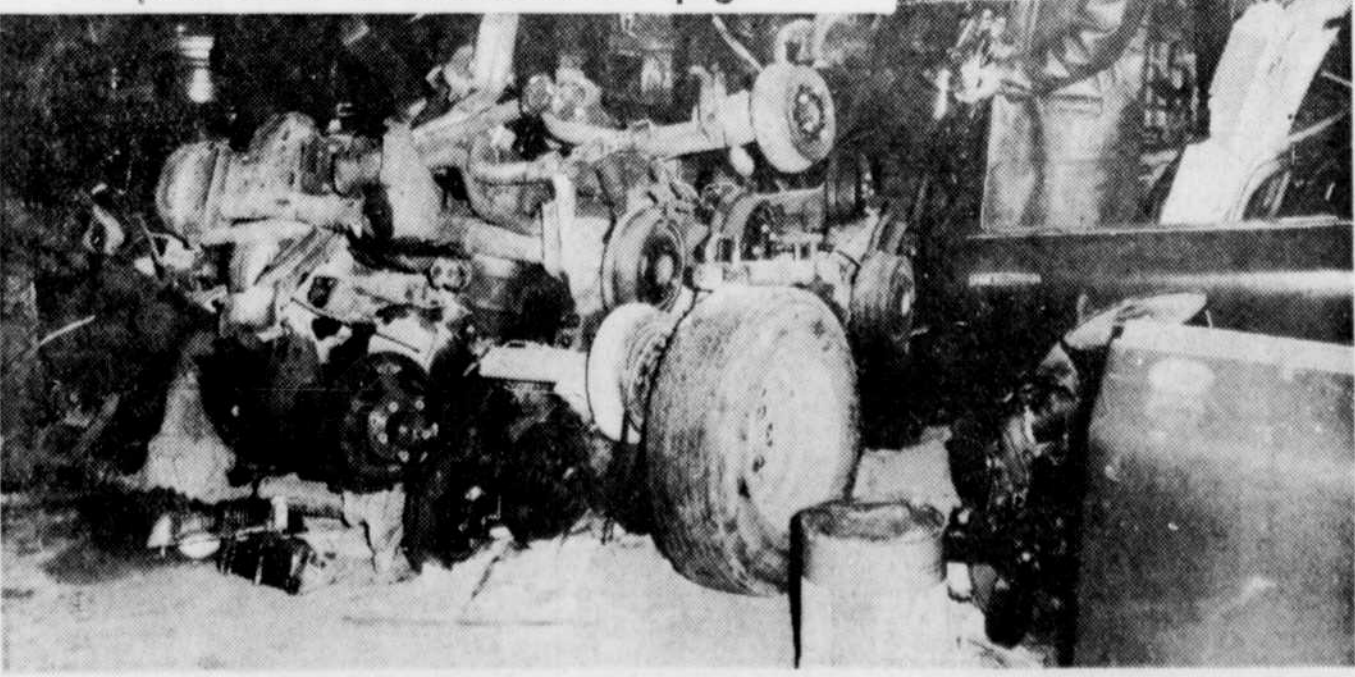
Enfin, François Belisle, François Roux, Yves Roy, Robert Dupuis, Claude Larivière et Michel Viger devaient comparaître aujourd'hui devant le juge Roger Ouimet pour connaître la date de leur procès. Roux doit répondre d'une accusation d'entrave à la justice et les cinq autres de complicité après le fait.



Paul Rose lève le bras, poing fermé, dans un geste de défi qui est devenu coutumier, alors qu'il est conduit à la Cour pour entendre la date du début de son procès. (Téléphoto PC)

Le Fil National ferme ses portes: quelque 80 sans-travail (page 3)

Une neuvième descente dans l'affaire du réseau provincial de vols d'autos en plein coeur de Drummondville (page 2)



Le capitaine-détective Réjean Cadieux, en charge de l'escouade des vols d'automobiles de la Sûreté de Montréal, examine des pièces d'automobiles trouvées au cours d'une neuvième descente à Drummondville. (Photo La Tribune, Drummondville)

LA TRIBUNE aujourd'hui

- Un industriel bien connu d'Arthabaska se présenterait aux élections de cette municipalité en février selon une rumeur. page 5
- La vente de la firme de bâtons de hockey Mailhot et frères à la compagnie Kendall est confirmée. page 5
- Trois bandits percent un mur, ligotent le gardien de nuit, évaluent un coffre-fort et repartent avec \$2,000. page 5
- La ville de Warwick maintient le taux de sa taxe foncière pendant que la taxe d'eau est majorée. page 5

	pages	pages
Comiques	12-13	Mot perdu .. 7
Décès et		Politique .. 2
funérailles .. 13		fédérale .. 2
Editorial .. 6		Radio, TV et
Féminine .. 7		arts .. 11
Finance .. 8		Sherbrooke et
Horoscope .. 14		région .. 2-3-4-5
Météo .. 2		Sports .. 9-10
Mots croisés	14	



Le "médecin" suédois sauvera-t-il la colombe blessée?

Gailukon
LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS...
C'est de la boulangerie
Sarochellefrères
LITEE
1520, King St. 569-5917, Sherbrooke